

## Les Cahiers des Dix



# Les fastes de Montréal

Victor Morin, LL.D., M.S.R.C.

Number 9, 1944

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1080192ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1080192ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

### ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Morin, V. (1944). Les fastes de Montréal. *Les Cahiers des Dix*, (9), 9–70.  
<https://doi.org/10.7202/1080192ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**Érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

# **Les fastes de Montréal**

**Par VICTOR MORIN, LL.D., M.S.R.C.**

Poste avancé de civilisation française au coeur de la barbarie indienne, centre de ralliement des missionnaires et des découvreurs, objectif stratégique des forces ennemies pendant plus d'un siècle, Montréal évoque à tous ces titres une infinité de souvenirs historiques. Tel endroit fut le théâtre d'un fait d'armes éclatant; tel autre était habité par un explorateur ou par un guerrier célèbre; chaque pied de terrain dans l'enceinte des fortifications de Ville-Marie s'associe, pour ainsi dire, à quelque événement marquant dans l'histoire de la colonie.

La Cité proprement dite, comprenant la finance, les services administratifs, les intérêts professionnels et commerciaux, se limite encore assez restrictivement au territoire connu sous le qualificatif de « Vieux Montréal », c'est-à-dire à l'enceinte des anciennes fortifications.<sup>(1)</sup> Mais les gens affairés de ce quadrilatère, et surtout ceux des quartiers éloignés, ne trouvent guère le temps de songer aux pionniers qui ont fondé, développé et fait prospérer leur ville au prix de sacrifices héroïques. Pour que le souvenir n'en soit pas complètement perdu, quelques hommes ont voulu le rappeler aux générations futures en signalant d'une plaque commémorative les endroits où se sont accompli les plus importants de ces événements.

Cette étude a pour but d'en dresser l'état civil.

---

(1) Elles commençaient à environ cent pieds à l'est de la rue de Berri et longeaient le fleuve jusqu'à la rue McGill, montaient à l'ouest de cette rue, tournaient sur la ruelle des Fortifications qu'elles suivaient jusqu'à l'est de la rue de Berri et descendaient vers le sud pour atteindre le point de départ.

## GENÈSE DE L'INITIATIVE

En 1889, le vicomte de la Barthe, citoyen d'origine française et membre de la Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal, faisait exécuter en France une plaque de faïence émaillée de bleu rappelant la découverte du Canada par Jacques Cartier et l'offrait à cette société par lettre adressée à l'hon. juge Baby, son président, en date du 13 octobre 1890, suggérant de la poser sur une des plus anciennes maisons de la Place Jacques-Cartier « pour rappeler le souvenir de ce grand événement historique ». <sup>(2)</sup> Dans une autre lettre, adressée au secrétaire A.-C. de Lery MacDonald le 15 du même mois, il émettait l'avis que cette société « devrait établir des plaques commémoratives des événements dont notre ville de Montréal est si riche, afin d'en rappeler plus facilement le souvenir ».

Une suggestion si opportune ne pouvait tarder à être mise à exécution. Dès la séance du 18 novembre 1890, M. William-D. Lighthall s'avérait champion de ce projet en proposant de rappeler, par la pose de plaques commémoratives, la fondation de Montréal en 1642, l'endroit où le fondateur a vécu, le sacrifice de Dollard des Ormeaux, les églises et résidences des Récollets, des Jésuites, des Messieurs de Saint-Sulpice et autres endroits historiques; il ajoutait que déjà il avait recueilli des promesses de souscriptions pour la pose d'une douzaine de tels mementos.

Cette proposition fut discutée par la suite aux séances du 16 décembre 1890 et du 20 janvier 1891 alors que M. Lighthall fit rapport qu'une assemblée de souscripteurs avait eu lieu à sa résidence, au No. 12 de la rue Stanley, le 16 de ce mois, et qu'on avait décidé de placer cette entreprise sous l'égide de la Société d'Archéologie, vu que tous faisaient partie de cette société. Un comité composé du vicomte de la Barthe, de MM. W.-D. Lighthall, A.-C. de Lery MacDonald, J.-A.-U. Baudry, Roswell-C. Lyman, Gerald-E. Hart et William McLennan,

---

(2) Cette plaque prototypique est aujourd'hui déposée au Musée historique du Château de Ramezay.

avec D.-R. McCord à titre d'*amicus curiae*, fut constitué pour exécuter le projet. Une circulaire fut adressée à divers citoyens en vue et publiée dans la revue hebdomadaire *Dominion Illustrated* pour inviter le public à défrayer le coût de plaques en marbre qui marqueraient les endroits où se sont déroulés quelque événement important.<sup>(3)</sup>

Les activités du comité ayant obtenu de nombreuses adhésions, la Société d'Archéologie et de Numismatique passait un contrat avec Robert Reid, marbrier installé au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Alexandre, pour l'exécution de 55 plaques d'un format de 30 pouces par 20 avec gravure d'inscriptions en langue anglaise ou française, suivant le choix du donateur,<sup>(4)</sup> au prix de \$12.00 l'unité, mais avec un supplément de quatre sous par lettre lorsque le texte excéderait la longueur de l'échantillon fourni.

Quarante-sept de ces plaques ont été mises en place sous la signature de la Société d'Archéologie et de Numismatique (S. d'A. & N.), mais un bon nombre d'entre elles sont aujourd'hui disparues par suite des intempéries ou par la démolition des bâtisses où elles ont été placées, sans que la Société d'Archéologie ait pu réussir à les récupérer. Huit autres, également commandées au marbrier, ont été refusées pour cause d'erreur dans l'inscription ou sont restées à l'état de projet, faute de souscripteurs.

Deux mois plus tard, à l'assemblée du 21 avril 1891, le même vicomte de la Barthe soumettait à la Société d'Archéologie un projet de monument que les citoyens de Montréal avaient décidé d'ériger sur la Place d'Armes en l'honneur de Paul de Chomedey de Maisonneuve, à l'occasion du 250ème anniversaire de fondation de cette ville. La maquette en fut acceptée avec quelques modifications par un comité dont le juge Siméon Pagnuelo fut élu président avec M. de la Barthe

---

(3) Cette circulaire suggérait en même temps la fondation d'un musée historique dont le projet fut adopté à la séance du 17 mars 1891 en décidant de convoquer une assemblée publique des citoyens de Montréal pour obtenir à cet effet la possession du Château de Ramezay.

(4) L'invitation disait que cette inscription serait en langue anglaise à moins de demande explicite à l'effet contraire de la part du donateur.

comme secrétaire et l'exécution en fut confiée au sculpteur canadien Philippe Hébert. La pierre angulaire en fut posée le 4 septembre 1892, et le monument fut inauguré le 1er juillet 1895; c'est devant lui que, le 18 mai chaque année, date anniversaire de la fondation de cette ville, les citoyens de Montréal vont rendre hommage au fondateur.

La Société Historique de Montréal suivait bientôt cette initiative en décidant d'élever à son tour un monument commémoratif de la naissance de cette ville. A sa séance du 23 janvier 1892, elle demandait au conseil de ville l'autorisation d'élever, à l'endroit même où fut célébré la messe de fondation, un obélisque revêtu d'inscriptions qui en rappelleraient les faits saillants. Un comité dont l'abbé H.-A. Verreau était président et le journaliste Raphaël Bellemare secrétaire fut chargé d'en assurer l'exécution; les plans en furent préparés par l'architecte-arpenteur J.-A.-U. Baudry, membre de cette société, et le monolithe fut installé sur sa base, avec quatre plaques de bronze portant des inscriptions appropriées, le 17 mai 1894 « veille (dit le procès-verbal) du 252ème anniversaire de la fondation de Montréal ». Erigé tout d'abord sur la Place Youville, au pied de la rue Saint-François-Xavier, ce monument fut transporté sur la Place Royale, à quelques cents pieds de son emplacement primitif, en 1941, à cause de l'affaissement du terrain à l'endroit où il avait été placé.

Les inscriptions des monuments commémoratifs n'entrent pas dans le cadre de cette étude qui est réservée aux simples plaques historiques; on peut d'ailleurs en trouver les textes dans les deux volumes illustrés que Pierre-Georges Roy leur a consacrés en 1923. Nous nous contenterons de citer, comme point de départ de notre itinéraire et conséquemment comme plaque No 1, l'inscription liminaire de cet obélisque qui constitue en quelque sorte l'acte de naissance de Montréal.

*La Commission des Sites<sup>(4a)</sup> et des Monuments Historiques du Canada* fut instituée par le gouvernement d'Ottawa au mois de juin

---

(4a) N'aurait-il pas mieux valu dire "Lieux", vu que le mot "site" indique plutôt un paysage?

1919 avec mission de marquer les endroits dont l'importance historique pourrait s'imposer au souvenir du peuple canadien. Elle a adopté pour cette fin le modèle d'une plaque artistique en bronze de 30½ pouces de hauteur sur 20 de largeur avec couronnement de 3 pouces, dont le coût est de \$300 et qu'elle pose sur un édifice ou sur une pyramide en cailloux lorsqu'il n'y a pas de mur solide à cet effet. Comme ses activités s'étendent au Canada tout entier, elle n'a pu en attribuer que sept à la ville de Montréal jusqu'à ce jour.

Les membres de cette commission sont choisis, autant que possible, dans les diverses parties du Canada en vue de signaler à leurs collègues les endroits historiques d'importance nationale dans toutes les provinces. Appelé à en faire partie en 1923, pour y représenter l'élément de langue française et plus particulièrement la province de Québec, je constatai bientôt que les inscriptions bilingues de ces plaques étaient restreintes à notre province et que partout ailleurs elles étaient uniquement en langue anglaise; mes collègues ayant refusé d'adopter une proposition à l'effet de mettre la langue française sur le même pied que l'anglais dans toute l'étendue du Canada, j'ai donné ma démission.

De son côté, le gouvernement de Québec a créé, le 21 mars 1922, une *Commission des Monuments Historiques* de cette province; elle est composée de cinq membres, outre le sous-secrétaire provincial qui en fait partie comme représentant du ministre. Ses fonctions consistent surtout à sauvegarder, dans la mesure de ses pouvoirs et de ses ressources, les monuments et édifices d'un caractère historique et elle peut même en décréter le classement, comme en France; mais attendu qu'il lui faut obtenir à cet effet l'assentiment préalable du propriétaire, il s'ensuit que seulement deux édifices ont été officiellement déclarés d'intérêt national à ce jour: le Château de Ramezay à Montréal et la première maison de résidence des missionnaires jésuites au Canada, située à Sillery près de Québec.

Il entre également dans les attributions de cette commission de placer, aux divers endroits de son ressort dont il lui semble impor-

tant de rappeler le souvenir historique, des plaques aux inscriptions bilingues. Elles sont en fer coulé et bronzé, avec un encadrement de feuilles d'érable, et mesurent 31½ pouces de largeur sur 24 de hauteur, avec reproduction des armoiries de la province dans la partie inférieure de la bordure; lorsqu'il n'y a pas de mur pour les recevoir à l'endroit indiqué, elles sont placées sur un poteau, également en fer bronzé, représentant un tronc d'érable. Le coût en est de \$30 pour la plaque et autant pour le poteau, mais comme le métal dont ils sont faits subit rapidement les atteintes de la rouille, il faut les enduire de peinture ou de vernis de temps à autre pour les conserver. Avec le concours de l'École des Beaux-Arts de Montréal, la Commission a choisi, il y a trois ans, un autre modèle plus simple et plus artistique pour les plaques futures.

Enfin, certaines institutions et compagnies, même des particuliers, ont pris l'initiative de placer à leurs frais des tablettes ou inscriptions sur des immeubles qui leur appartiennent lorsque l'endroit peut rappeler un souvenir historique. Il va de soi qu'alors ils en règlent eux-mêmes la forme et le coût, mais ils s'adressent généralement à un historien pour en rédiger le texte. Il arrive cependant qu'une institution désire placer une de ces inscriptions sur l'édifice qu'elle occupe, sans qu'il se soit déroulé aucun événement de quelque importance à cet endroit; aussi certaines de ces plaques n'offrent-elles que peu d'intérêt en dépit du fait qu'elles sont souvent plus artistiques que les autres.<sup>(5)</sup>

Toute oeuvre de la main de l'homme étant plus ou moins périssable, on conçoit que ces chroniques en plein air d'événements lointains puissent subir la loi commune et disparaître par vétusté, démolition ou autres causes similaires. Les cas les plus fréquents qui se soient présentés se rattachent à la démolition d'édifices sur lesquels se trouvaient les plaques de marbre de la Société d'Archéologie, sur-

---

(5) Voir sur l'édifice occupé par une de nos plus importantes institutions financières, une inscription nous apprenant que cet endroit « fait partie de la huitième concession de terre accordée à un particulier dans l'île de Montréal. »

tout lorsque les entrepreneurs des travaux s'en étaient réservé les matériaux. Ils vendaient alors à vil prix ces tablettes de marbre qui ne leur disaient rien, et lorsque la Société cherchait à les recouvrer, elles étaient souvent introuvables ou brisées.

Une autre série de plaques perdues pour l'histoire fait actuellement partie d'une allée de dalles sur la propriété résidentielle d'un citoyen d'Outremont. Ce sont celles que la Société Historique de Montréal avait fait préparer par un procédé mécanique mais qu'elle n'a pas trouvées suffisamment artistiques pour en faire l'installation en son nom. A la suggestion de M. Emile Vaillancourt, elle lui en a fait cadeau pour paver une allée de son parterre et c'est ainsi que les archéologues des siècles futurs découvriront un jour avec ébahissement qu'il s'est déroulé un nombre considérable d'événements historiques dans un territoire si restreint.

A l'occasion du 275<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de Montréal en 1917, l'auteur de ces pages a préparé l'itinéraire d'une visite commémorative des lieux qui furent le théâtre des événements rappelés sur ces diverses plaques dans l'enceinte du « Vieux Montréal », c'est-à-dire dans le territoire autrefois circonscrit par le mur de ses fortifications (*Intra Muros*); ce pèlerinage historique se renouvelle chaque année depuis lors et de nombreux citoyens des deux sexes, de tous âges et de toutes conditions sociales, y prennent part avec un patriotique intérêt.

Aux fins de guider ces pèlerins du souvenir pieux, nous ferons, dans la *première partie* de cette étude, le relevé des endroits ainsi marqués, en indiquant de la façon suivante à qui nous devons l'installation de ces divers mementos :

*S. d'A. & N.* indique la Société d'Archéologie et de Numismatique.

*C.S.M.H.C.* indique la Commission des Sites et des Monuments Historiques du Canada.

*C.M.H.Q.* indique la Commission des Monuments Historiques de Québec.



*I.P.* indique l'initiative privée.

Dans une *deuxième partie* nous indiquerons les endroits dont le souvenir est également marqué en dehors de ce périmètre (*Extra Muros.*)

Enfin, dans une *troisième et dernière partie* nous ajouterons la mention des plaques restées à l'état de projet et de celles qui sont disparues (*In Pectore*).

## PREMIERE PARTIE. — INTRA MUROS.

### *Itinéraire.*

Pour commencer notre visite au berceau même de Montréal, nous nous rendrons à la Place Royale où se trouve aujourd'hui l'obélisque de la Société Historique érigé en souvenir de cette fondation. De là, nous nous dirigerons vers l'ouest pour remonter ensuite au nord et revenir vers l'est en zigzaguant par les diverses rues de l'enceinte du Vieux Montréal. L'itinéraire à suivre est indiqué sur un plan spécialement préparé à cet effet par l'architecte Aristide Beaugrand-Champagne, avec des numéros de référence correspondant à ceux des plaques dont nous reproduisons le texte. En examinant ce plan, on observe que les points cardinaux indiquent plutôt les angles des rues, bien que, dans le langage courant, on dise habituellement « nord » au lieu de « nord-ouest » et « est » au lieu de « nord-est », etc. Il y aura lieu de tenir compte de cette observation dans notre orientation.

### *No 1 — La Fondation de Montréal*

On sait que la ville de Montréal fut fondée le 18 mai 1642 par Paul de Chomedey de Maisonneuve.

C'était un jeune officier des troupes de Sa Majesté, né le 15 février 1612, à qui la Société de Notre-Dame de Montréal avait confié le soin d'établir cette colonie pour la plus grande gloire de Dieu et celle du Royaume de France. Il conduisit son oeuvre à bonne fin en

dépité de tous les obstacles, mais, victime d'une ingratitude inexplicable, il fut relevé de ses fonctions après vingt-trois ans de labeur énergique et mourut célibataire à Paris le 9 septembre 1676, sans avoir eu la consolation de revoir la ville à laquelle il avait donné une impulsion si vigoureuse.

Il fut puissamment secondé par Jeanne Mance, jeune personne de trente-six ans, qui avait consacré sa vie au soin des malades et qui fonda, pour cette fin, l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie dès l'année 1644.

Le gouverneur de la Nouvelle-France, Charles Huault de Montmagny, successeur de Champlain dans l'exercice de cette charge, accompagnait cette expédition avec le R. P. Barthélémy Vimont, supérieur des Jésuites à la résidence de Québec, qui célébra la messe de fondation et fit entrevoir aux assistants les destinées merveilleuses de cette humble semence.

Deux insignes bienfaiteurs avaient spontanément offert leur concours à M. de Maisonneuve et à Mlle Mance; c'étaient Pierre du Puiseaux, sieur de Montrenault, riche armateur des Antilles, qui avait fait donation de ses fiefs de Saint-Michel et de Sainte-Foy pour le soutien de l'oeuvre naissante, et Madame de Chauvigny de la Peltrie, fondatrice séculière des Ursulines de Québec, qui voulut assister Jeanne Mance à Montréal pendant les premiers dix-huit mois de l'établissement.

Enfin, cinquante-trois colons, dont cinq du sexe féminin, complétaient le premier contingent des fondateurs. Les noms de ceux d'entre-eux qui nous ont été conservés sont coulés dans le bronze des plaques qui revêtent le monument érigé par la Société Historique de Montréal à l'occasion du 250ème anniversaire de naissance de cette ville.

Le projet de cette fondation avait cependant été conçu en France, mûri et préparé pendant douze ans par Jérôme LeRoyer de la Dauversière, percepteur des tailles de Sa Majesté à La Flèche, efficacement secondé par M. Jean-Jacques Olier, fondateur de la compagnie des prêtres de Saint-Sulpice, par Pierre Chevrier, baron de Fancamp,

par Gaston Renty, baron de Landelle, et par un groupe de zélateurs des deux sexes sous le nom de *Messieurs et Dames de la Société Notre-Dame de Montréal*.

Partis sur trois vaisseaux, dont deux de La Rochelle et un de Dieppe, en France, au mois de mai 1641, les fondateurs arrivèrent à Québec au mois d'août suivant. La saison étant trop avancée pour songer à faire un établissement dans un pays sauvage et y subir sans préparation suffisante les rigueurs d'un hiver canadien, M. de Maisonneuve se contenta de faire une reconnaissance de son domaine au mois d'octobre 1641 et passa l'hiver en préparatifs à Québec.

Le 8 mai 1642, la petite troupe quittait cette ville sur quatre embarcations, et remontait le fleuve dans la direction de l'île de Montréal où elle abordait neuf jours plus tard. Le lendemain 18 mai, qui était un dimanche, on fit la cérémonie solennelle de fondation en célébrant une messe au cours de laquelle le R. P. Vimont évoqua, dans une envolée prophétique, les brillantes destinées de la nouvelle colonie.

Lisons donc, sur la plaque de bronze fixée au côté sud du monument érigé par la Société Historique de Montréal en 1892-94, l'histoire abrégée de cette fondation :

*(Sur l'obélisque de la Place Royale, face au port de Montréal. Plaque de bronze en langue française, coulée par la maison E. Chanteloup. Les trois autres plaques de ce monument donnent les noms de la plupart des fondateurs, ceux des Messieurs et Dames de la Société Notre-Dame de Montréal et quelques faits importants de l'histoire primitive de la colonie.)*

Le XVIII mai MDCXLII/ près de cet obélisque/ entre/  
le fleuve et la rivière qui coule sous la rue des Commissaires/à/  
l'endroit appelé Place Royale par Champlain le XXVIII mai  
MDCXI/ Paul de Chomedey de Maisonneuve/ jeta les fonde-  
ments de la ville de Montréal./ Il érigea/ les premières habi-  
tations, le fort, la chapelle, le cimetière/ qu'il renferma dans  
une enceinte de pieux.

Traversons maintenant la rue des Commissaires.<sup>(6)</sup>

Laissant à gauche le monument élevé à la mémoire de sir John Young, principal créateur du port de Montréal, nous arrivons à l'angle aigu formé par le point de départ de la rue de la Commune.<sup>(7)</sup> Cette pointe de terre marquait autrefois l'embouchure de la *Petite Rivière* dans le fleuve Saint-Laurent, mais comme ce cours d'eau est aujourd'hui canalisé, c'est la *Place d'Youville* qui s'étend au-dessus en faisant la jonction de la rue des *Commissaires* avec celle des *Enfants trouvés* qui longeaient autrefois les deux berges de cette rivière.

### No. 2 — *Le berceau de Montréal*

C'est ici le berceau même de Montréal. Champlain avait séjourné à cet endroit qu'il avait désigné sous le nom de *Place Royale* en 1611. Maisonneuve y construisit le *Fort de Montréal* en palissades de pieux appointis sur une étendue de 320 pieds de côté pour y enfermer la chapelle, le magasin et les premières habitations de Ville-Marie en 1642. Louis-Hector de Callières, gouverneur de cette ville de 1684 à 1698, y construisit plus tard son château, par suite de quoi cette pointe de terre prit son nom, aujourd'hui restreint au petit bout de rue qui la traverse du nord au sud.

La Société d'Archéologie et de Numismatique ne pouvait manquer de marquer cet endroit de première importance pour l'histoire de Montréal. Elle fit préparer deux de ses plaques de marbre qui furent placées de chaque côté de la porte d'entrée de l'ancien édifice de la douane, à la rencontre de la rue des Commissaires avec celle de

---

(6) Parce que la plus grande partie de cette rue longe le port on croit généralement que ce nom est attribuable aux « Commissaires du Hâvre de Montréal »; c'est une erreur. Il s'agit des *Commissaires* qui ont procédé, de 1817 à 1822, à la démolition des anciennes fortifications de la ville qui passaient à cet endroit.

(7) L'étymologie de ce nom remonte aux premiers temps de la colonie et se rattache à l'ancien terrain de pâturage où les habitants de la ville avaient le privilège de faire paître leurs animaux « en commun » le long du fleuve sur un espace d'un mille. Il existe encore une semblable « commune » à Laprairie.

la Commune, l'une d'elles offerte par G.-W. Wicksteed indiquait le séjour de Champlain à cet endroit au mois de mai 1611 et l'autre, don de W.-D. Lighthall, rappelait la fondation de Montréal par Maisonneuve et ses compagnons le 18 mai 1642. Mais l'eau qui s'infiltrait entre ces frêles tablettes et le mur de l'édifice, et qui se congelait sous l'action du froid, les fit bomber au point qu'elles finirent par se briser et la Commission des Sites et des Monuments Historiques du Canada les fit remplacer par une plaque bilingue en bronze.

*(Sur le côté nord de la porte d'angle de l'ancien édifice de la douane à la rencontre de la rue des Commissaires avec celle de la Commune. Plaque bilingue en bronze).*

Le berceau de Montréal. Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, établit en cet endroit la fondation de Montréal le 18 mai 1642. Il y construisit en 1645, un fort de 320 pieds de côté qui fut remplacé 30 ans plus tard par le château de M. de Callières, d'où l'endroit prit le nom de Pointe-à-Callières.  
Erigée en 1926 C.S.M.H.C.

Continuons notre course vers l'ouest, sur le côté sud de la Place d'Youville, et nous trouverons sur l'édifice des bureaux de la compagnie Ogilvie, à l'angle de la rue du Port, une autre plaque en marbre de facture récente qui en remplace une ancienne également posée au même endroit par la Société d'Archéologie mais détruite par les intempéries.

### *No. 3 — Le château de Callières.*

Elle évoque la mémoire de Louis-Hector de Callières, gouverneur de Montréal de 1684 à 1699, alors qu'il succéda au comte de Frontenac comme gouverneur de la Nouvelle-France. En 1688, il obtint la concession de la pointe de terre où M. de Maisonneuve avait bâti le Fort de Montréal qui fut démoli en 1682; il y construisit sa

résidence vers l'extrémité est de cette pointe et l'endroit prit le nom de *Pointe-à-Callières*. C'est pendant son terme d'office à Montréal qu'eut lieu le fameux incident du *prie-Dieu* qui le mit aux prises avec l'évêque de Québec sur une question de préséance à la dédicace de la chapelle du monastère des Récollets en 1694, et c'est lui qui négocia la grande paix de 1701 avec les délégués des diverses tribus indiennes du pays à titre de gouverneur de la Nouvelle-France.

(*Sur les bureaux de la compagnie Ogilvie, situés au No. 224 de la Place d'Youville, au coin de la rue du Port. Plaque bilingue en marbre offerte par W.-W. Ogilvie.*)

Ici s'élevait le château de Louis-Hector de Callières, gouverneur de Montréal en 1684, puis de la Nouvelle-France de 1698 à 1703. Par un traité de paix conclu à Montréal en 1701, il mit fin à une guerre avec les Iroquois qui avait duré 14 ans.  
I.P.

Un peu plus à l'ouest, on atteint l'endroit où François Charon de la Barre, Pierre Le Ber et Jean Fredin construisirent en 1692 un hospice pour les nécessiteux et fondèrent une communauté sous le nom de *Frères Charon* qui ajouta, quelques années plus tard, une école de garçons à son oeuvre. Cette institution ne put cependant obtenir l'autorisation requise de Rome et elle s'éteignit en 1745.

#### *No. 4 — L'Hôpital-Général des Soeurs Grises*

Deux ans plus tard, Madame Marie-Marguerite Dufrost de la Jemmerais, veuve de François-Madeleine You d'Youville, reprit à son compte l'oeuvre charitable d'hospitalisation des vieillards, des pauvres, des orphelins et même des enfants trouvés, en fondant ici sa communauté des *Soeurs Grises* qui fut transportée de cet endroit à l'angle des rues Dorchester et Guy en 1870. Il reste encore, près du No 126 de la rue Saint-Pierre, un morceau de mur cintré qui faisait partie de la chapelle de cette institution, à côté d'une petite maison qui servit

plus tard de sacristie; mais c'est sur la petite rue Normant, un peu plus loin à l'ouest, qu'on peut encore voir une aile complète de ce vénérable établissement. L'hôpital fut en effet détruit par l'incendie en 1765, mais les murs en étant restés intacts, les révérendes Soeurs Grises les utilisèrent pour la reconstruction de leur hôpital.<sup>(8)</sup>

La Commission des Monuments Historiques de Québec a fait poser une de ses plaques de fer bronzé aux fins de rappeler le souvenir de ces deux institutions, mais comme les ouvriers l'ont installée à plus de 80 pieds à l'est de la rue Saint-Pierre, elle n'en indique pas le véritable emplacement, vu que la chapelle occupant le centre de l'édifice se trouvait dans l'axe du prolongement de la rue Saint-Pierre.

*(Près du No 310 de la Place d'Youville. Plaque bilingue en fer bronzé.)*

<p>Marie-Marguerite DuFrost de la Jemmerais, veuve d'Youville, fonda la communauté des Soeurs Grises en 1747, dans l'Hôpital Général érigé en cet endroit par François Charon de La Barre.</p> <p style="text-align: right;">C.M.H.Q.</p>
---

Traversons maintenant la Place d'Youville et versons un pleur en passant à cet endroit car c'est ici que s'élevait l'édifice du Parlement lorsque Montréal était une des capitales du Canada, aux termes de l'Acte d'Union, de 1844 à 1849. Au moment de l'adoption d'une loi d'indemnité qui accordait aux habitants du Bas-Canada, dont les propriétés avaient été dévastées lors de l'insurrection de 1837-1838, une compensation identique à celle des habitants du Haut-Canada, une foule furieuse incendia l'édifice, détruisant en même temps la précieuse bibliothèque embryonnaire qui s'y trouvait, poursuivit le gouverneur lord Elgin d'une grêle de pierre et d'oeufs gâtés, et nous fit perdre à jamais l'avantage d'être le centre administratif du pays.

(8) Madame Ferland-Angers a publié, en 1942, une intéressante étude accompagnée de croquis indiquant ce qui reste encore de ces bâtisses.

Aucune plaque commémorative ne rappelle ici cet acte de vandalisme indigne d'un peuple civilisé, car il vaut mieux tâcher de l'oublier. L'émeute était même conduite par le capitaine des pompiers.

Ne nous arrêtons donc pas à déplorer nos malheurs et remontons la rue Saint-Pierre jusqu'à la rue Lemoine où nous tournerons vers l'ouest pour continuer ensuite au nord par la rue Sainte-Hélène. Nous sommes ici sur l'emplacement cédé aux Révérends Pères Récollets pour y construire leur monastère en 1692, mais leur église n'y fut bâtie qu'en 1706. Ces religieux, qui font partie de la famille de saint François d'Assise, furent les premiers missionnaires du Canada; ayant accompagné Champlain dans ce pays en 1615, ils s'y consacrèrent seuls à la conversion des Sauvages jusqu'en 1625 alors que les Révérends Pères Jésuites vinrent leur prêter main-forte. Leur propriété s'étendait de la rue Notre-Dame à la rue Lemoine, et de la rue McGill (alors rue Saint-Augustin) à la rue Saint-Pierre.

#### No. 5 — *La première église Baptiste*

Les premières plaques historiques rencontrées sur cette petite rue Sainte-Hélène sont celles qui sont posées l'une au-dessus de l'autre sur la bâtisse portant le No 447. La première indique l'érection à cet endroit de la première chapelle de religion Baptiste à Montréal en 1831, et la seconde rappelle l'organisation du premier établissement de la *Young Men's Christian Association* sur le continent américain le 25 novembre 1851.

(Près du No 447 rue Sainte-Hélène. Petite plaque de bronze en langue anglaise. Traduction).

<p>Ici fut construite la première chapelle Baptiste de Montréal en 1831. Le Rev. John Gilmour, pasteur. Abandonnée en 1860.</p> <p style="text-align: right;">I.P.</p>
--



*No. 6 — Young Men's Christian Association.*

On ignore généralement que cette association de la Jeunesse Chrétienne, si répandue en Amérique, a été fondée à Montréal. Elle doit son existence à M. T.-J. Claxton qui la fonda parmi les jeunes gens de la première église baptiste en 1851.

*(Près du No. 447 rue Sainte-Hélène, au-dessous de la précédente. Plaque de bronze en langue anglaise avec bordure et ornements. Traduction.)*

Cette plaque commémore l'organisation en cet endroit de la première Association de la Jeunesse Chrétienne sur le continent américain le 25 novembre 1851. Erigée à l'occasion de la célébration de son jubilé le 8 juin 1901. I.P.

*No. 7 — L'église Presbytérienne.*

Quelques pas plus loin, nous traversons la rue des Récollets et nous trouvons, à l'angle nord-ouest de ces deux rues, une petite plaque de bronze qui indique la construction en cet endroit de l'église presbytérienne de Saint-Paul. Elle n'est cependant pas le premier temple de cette dénomination religieuse à Montréal; l'église Saint-Gabriel dont nous rencontrerons l'emplacement au cours de cet itinéraire est son aînée.

*(Sur la rue Sainte-Hélène, à l'encoignure de celle des Récollets. Petite plaque de bronze en langue anglaise. Traduction.)*

Endroit où s'élevait la première église Presbytérienne de Saint-Paul fondée en 1832 par le Rev. Edward Black, DD. Ouverte au culte en 1834. Abandonnée en 1867 pour le nouveau temple. I.P.

Cette ancienne propriété des Récollets servit longtemps aux

exercices du culte; outre le monastère primitif et les églises de diverses dénominations, nous verrons bientôt que l'église de ces religieux, située rue Notre-Dame à l'encoignure de cette même rue Sainte-Hélène, fut ouverte à deux reprises aux cérémonies des catholiques et des protestants alternativement.

*No. 8 — Porte des Récollets*

Pour le moment, tournons à l'ouest sur la rue des Récollets, remontons au nord sur la rue McGill et nous atteindrons, à l'intersection de la rue Notre-Dame, l'endroit où se trouvait, dans le mur des fortifications de la ville, la *Porte des Récollets* par laquelle Amherst entra en conquérant, aux termes de la capitulation du 8 septembre 1760. Plus tard, le général Hull, défait à Détroit pendant la guerre de 1812-1815, y passait également, mais comme prisonnier de guerre. La plaque de marbre en langue anglaise qui rappelle ces deux événements avait d'abord été posée par la Société d'Archéologie et de Numismatique à l'angle nord-ouest de ces deux rues, mais comme elle était constamment couverte par les enseignes du magasin installé dans cette bâtisse, elle fut transportée au coin sud-est.

*(Sur la rue Notre-Dame à l'encoignure de McGill. Plaque de marbre en langue anglaise offerte par A.-C. Lyman. Traduction.)*

Porte des Récollets. C'est par cette porte qu'Amherst prit possession de la ville le 8 septembre 1760. Le général Hull, de l'armée des Etats-Unis, y entra comme prisonnier de guerre avec 25 officiers et 350 hommes le 10 septembre 1812.  
S. d'A. & N.

Dirigeons-nous maintenant vers l'est, sur le côté sud de la rue Notre-Dame.

*No. 9 — Eglise des Récollets.*

Ayant traversé la rue Sainte-Hélène, nous nous trouvons en face

de l'endroit qu'occupait l'église des Révérends Pères Récollets dont le monastère ouvrait sur cette dernière rue, tandis que la façade de l'église s'élevait sur la rue Notre-Dame.

Cet édifice était construit en maçonnerie de galets d'une architecture très modeste jusqu'à la démolition de l'ancienne église paroissiale de Notre-Dame en 1830, alors que le portail en fut transporté pierre par pierre et construit ici. Le dernier Récollet (le Père Louis Demers) étant mort en 1813, le gouvernement s'empara de cet immeuble qu'il échangea ensuite avec le baron Grant de Longueuil pour l'île Sainte-Hélène, et Grant le vendit à son tour à la Fabrique de la paroisse de Notre-Dame qui affecta cette église à l'usage des catholiques irlandais jusqu'à la construction de l'église Saint-Patrice inaugurée le 17 mars 1847.

On trouve ici un exemple remarquable de bonne entente entre les éléments d'origine et de religion différentes de notre pays. Comme il n'y avait pas d'église protestante à Montréal au lendemain de la capitulation de 1760, les Récollets accueillirent le chapelain de la garnison anglaise à conduire les exercices du culte anglican dans leur église de 1761 à 1789 et ils renouvelèrent ce geste en faveur des Presbytériens de 1791 à 1792, les cérémonies des deux cultes alternant dans le même temple. Cet édifice historique étant devenu inutile et constituant même un obstacle à l'expansion du commerce à cet endroit, il fut vendu aux marchands Lewis, Kay & Co., en 1867 au prix de \$85,000 et démolit pour faire place à des magasins.

*(Sur la rue Notre-Dame, au coin est de la rue Sainte-Hélène. Plaque de marbre en langue anglaise offerte par J.-B. Learmont. Traduction).*

Ici s'élevaient jusqu'en 1866 l'église et le monastère des Pères Récollets 1693 où les Anglicans firent les exercices du culte de 1761 à 1789 et les Presbytériens de 1791 à 1792, les Catholiques Romains et les Protestants se servant du même édifice. Elle servit d'église aux Catholiques Romains Irlandais de 1825 à 1847.

S. d'A. & N.

*No. 10 — Dollard des Ormeaux.*

De cet endroit, traversons la rue Notre-Dame et montons la petite rue Dollard où nous trouverons, tout près de la rue Saint-Jacques, une plaque de marbre qui nous rappellera l'exploit de ce jeune héros et de ses seize compagnons qui tinrent en échec, avec quatre Sauvages algonquins et un Huron, soit vingt-deux en tout, une troupe de 800 Iroquois pendant une semaine au bas des rapides du Long-Sault, et dont le dévouement sauva la colonie. Ce n'est donc pas ici que ce suprême sacrifice eut lieu et ce n'est pas non plus en ce lieu qu'habitait Adam Dollard des Ormeaux; il avait obtenu de M. de Maisonneuve une concession de terre, en société avec Picoté de Belestre, à l'endroit où passent aujourd'hui les rues Fullum et Parthenais, mais comme son souvenir a été conservé à Montréal par le nom de cette petite rue, la Société d'Archéologie a cru devoir en consacrer l'étymologie en y installant ce memento historique.<sup>(9)</sup>

*(Sur le côté ouest de la rue Dollard, près de la rue Saint-Jacques. Plaque de marbre en langue anglaise offerte par M. George Hague. Traduction).*

Dollard des Ormeaux qui, avec 16 colons, 4 Algonquins  
et 1 Huron, ont sacrifié leurs vies au pied du Long Sault de  
l'Ottawa en mai 1660 et sauvé la colonie. S. d'A. & N.

**Nous voici maintenant sur la rue Saint-Jacques. Dirigeons-nous**

(9) Cela vaut assurément mieux que l'appellation de *Silver Dollar* donnée à notre héros par un auteur américain qui raconte ce fait d'armes. Il existait à Montréal, il y a cinquante ans, une buvette au coin sud de la rue Notre-Dame et de la Place Jacques-Cartier qui avait encasté 350 pièces d'un dollar en argent des Etats-Unis dans le carrelage de son parquet et qui s'en était fait de la réclame en prenant pour enseigne le nom de *Silver Dollar Saloon*. On s'y rendait en grand nombre pour le plaisir de fouler cette richesse aux pieds et, comme cet écrivain avait sans doute été au nombre des visiteurs, il a confondu cette enseigne avec le héros du Long-Sault.

vers l'est pour admirer en passant l'entrée monumentale de l'édifice de la Banque Royale du Canada qui nous enseigne l'histoire de la monnaie canadienne en reproduisant les pièces sur le chambranle de sa porte; tournons au sud sur la rue Saint-Pierre, puis à l'est sur la rue Notre-Dame et nous verrons, à l'angle sud-est de ces deux rues, l'emplacement qu'occupait autrefois la belle maison Foretier où logèrent le général Montgomery et ses officiers lorsque les troupes américaines s'emparèrent de cette ville en 1775. Le souvenir de cette occupation y était rappelé par une plaque de marbre offerte par L.-J.-A. Papineau et posée par la Société d'Archéologie, mais elle fut enlevée lorsque cette maison fut démolie par son propriétaire afin d'éviter le paiement de lourdes taxes en 1941.

*No. 11 — Fleury Mesplet.*

Un peu plus loin vers l'est, sur le côté nord de la rue Notre-Dame et tout près de la rue Saint-Jean, nous sommes en face de l'endroit où demeurait, à l'époque de sa mort, le premier imprimeur de Montréal, Fleury Mesplet, amené de Philadelphie en 1776 par Benjamin Franklin afin d'imprimer des appels à la population canadienne-française de se joindre à la révolte des treize colonies américaines contre le joug de l'Angleterre. Lorsque Mesplet atteignit Montréal avec son matériel d'imprimerie, l'envahisseur était à la veille de se retirer, mais l'imprimeur préféra se fixer quand même en cette ville où la clientèle de langue française lui offrait de plus belles perspectives de succès; il s'établit tout d'abord sur la rue Capitale près de la Place du Marché (aujourd'hui Place Royale) mais les revers de fortune l'obligèrent à déménager fréquemment. Au cours de sa carrière mouvementée il a publié près de 70 volumes, dont une cinquantaine sont parvenus jusqu'à nous, et fondé un journal qui, après diverses évolutions, existe encore aujourd'hui sous le titre anglais de *The Montreal Gazette*.

L'Association des Maîtres-Imprimeurs, et surtout son actif secrétaire Charles Holmes, ont pris l'initiative de rappeler le souvenir de ce

# PLAN DU VIEUX MONTRÉAL

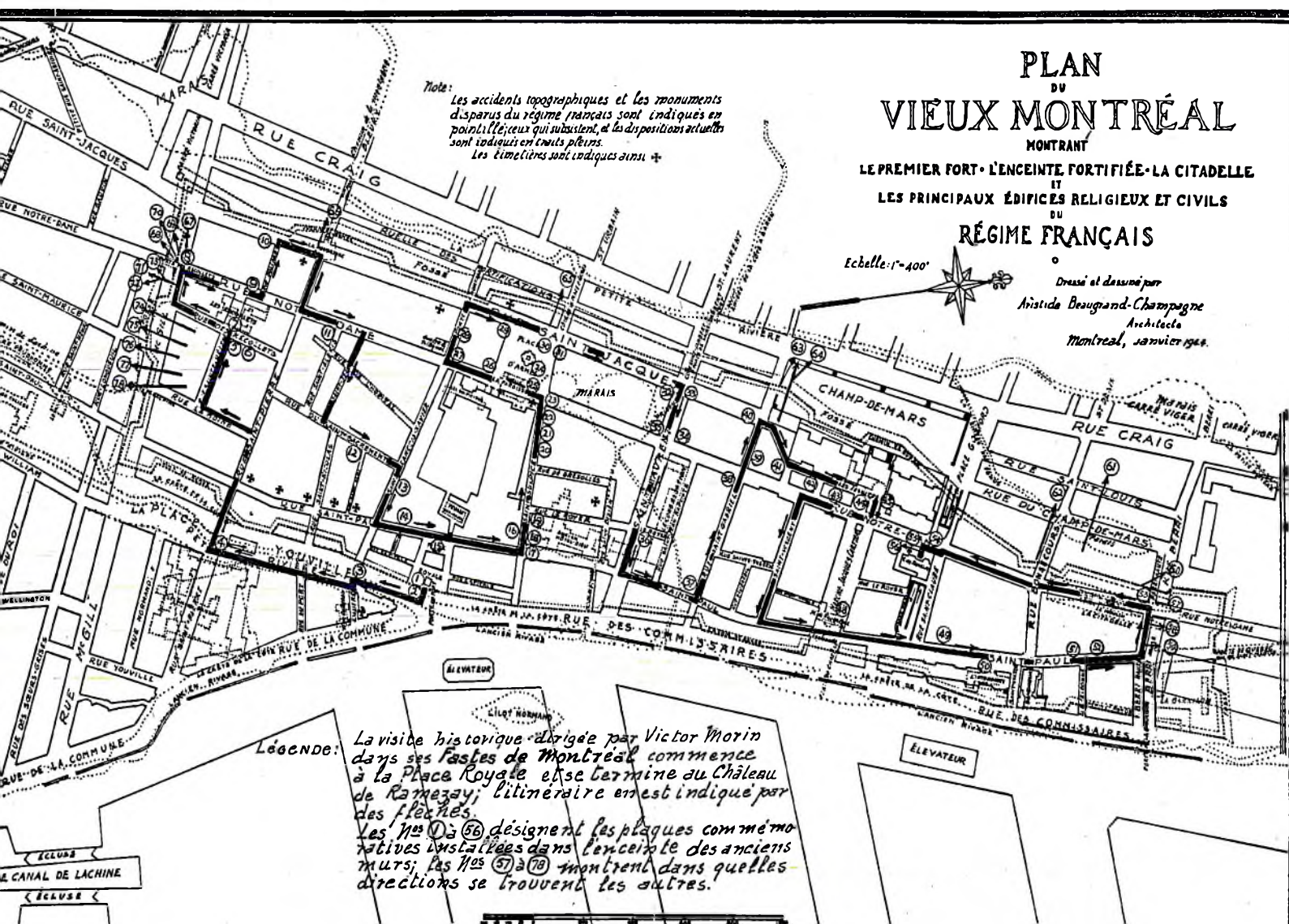
MONTRANT  
LE PREMIER FORT - L'ENCEINTE FORTIFIÉE - LA CITADELLE  
ET  
LES PRINCIPAUX ÉDIFICES RELIGIEUX ET CIVILS  
DU  
RÉGIME FRANÇAIS

Echelle: 1" = 400'



Dressé et dessiné par  
Aristide Desjardins-Champagne  
Architecte  
Montréal, janvier 1925.

Note:  
Les accidents topographiques et les monuments  
disparus du régime français sont indiqués en  
pointillés; ceux qui subsistent, et les dispositions actuelles  
sont indiqués en traits pleins.  
Les limites sont indiquées ainsi \*



Légende:

La visite historique dirigée par Victor Morin  
dans ses *Fastes de Montréal* commence  
à la Place Royale et se termine au Château  
de Ramezay; l'itinéraire en est indiqué par  
des flèches.  
Les nos 1 à 56 désignent les plaques commémo-  
ratives installées dans l'enceinte des anciens  
murs; les nos 57 à 70 montrent dans quelles  
directions se trouvent les autres.



pionnier de l'imprimerie à Montréal en plaçant une belle plaque de bronze à l'endroit où il vécut en dernier lieu.

*(Sur l'arrière de l'édifice de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, côté nord de la rue Notre-Dame, à l'ouest de la rue Saint-Jean. Plaque de bronze bilingue érigée par souscriptions des Maîtres-Imprimeurs et de leurs amis.)*

<p>Site de l'atelier où mourut, le 24 janvier 1794, Fleury Mesplet premier imprimeur de Montréal et fondateur de la « Gazette », premier journal de cette ville. <span style="float: right;">I.P.</span></p>
--

*No. 12 — Marquis Chartier de Lotbinière.*

Descendons maintenant la rue Saint-Jean vers le sud, jusqu'à celle du Saint-Sacrement; tournons vers l'est et nous apercevrons bientôt, sur le côté nord de cette rue, une maison d'un beau style, qui se détache agréablement du terre-à-terre de ses voisines. C'est la demeure à Montréal du marquis Michel Chartier de Lotbinière, chevalier de Saint-Louis, ingénieur en chef du roi dans la Nouvelle-France, et compagnon d'armes des généraux de Montcalm et de Lévis. Le titre et le nom de cette famille se sont éteints au Canada, à défaut d'enfants mâles pour en continuer la lignée, mais une des petites-filles de ce marquis est devenue la mère de sir Henri-Gustave Joly, ancien premier ministre de cette province et plus tard lieutenant-gouverneur de la Colombie-Anglaise, qui a joint le nom de la famille maternelle au sien. La plaque de marbre destinée par la Société d'Archéologie à rappeler son souvenir ayant été brisée, elle a été temporairement remplacée par deux autres en bois dont nous avons réuni les textes.

*(Côté nord de la rue du Saint-Sacrement, sur la maison qui porte le No. 221. Plaques en bois. Texte anglais. Traduction.)*



La Vieille Maison sur la ferme concédée par De Maison-neuve en 1654 à Robert Le Cavalier, Maître Armurier du Roi de France.

Résidence du marquis de Chartier de Lotbinière, Ingénieur en chef de la Nouvelle-France en 1755. Il a fortifié Ticonderoga et l'Isle aux Noix. Sur ses conseils, Montcalm attaqua le fort William-Henry en 1757 et attendit les Anglais à Ticonderoga (Carillon) en 1758. I.P.

*No. 13 — Maison de Lisle de la Cailletterie.*

En continuant notre route vers l'est, nous atteindrons bientôt la rue Saint-François-Xavier où nous serons en face de l'endroit qu'occupait la maison de Jean de Lisle, sieur de la Cailletterie, notaire sous le régime anglais et homme de lettres, qui fut délégué en Angleterre avec les sieurs Adhémar et Powell en 1783 aux fins de réclamer l'envoi de prêtres en ce pays ainsi que l'établissement d'un gouvernement constitutionnel, l'adoption d'une loi d'*Habeas corpus*, et l'institution du jury en matières civiles. Leur mission n'avait pas l'agrément du gouverneur Haldimand et n'eut pas de succès immédiat.

*(Côté est de la rue Saint-François-Xavier, près du No. 439. Cette plaque de marbre en langue française fut offerte par A.-S. Delisle; elle a été très maltraitée par les intempéries car il n'en reste plus qu'une moitié.)*

Site de la résidence de Jean « Guillaume » de Lisle de la Cailletterie, délégué par le peuple canadien en 1783 avec Adhémar de Saint-Martin et Wm. D. Powell afin d'obtenir de Sa Majesté Britannique un gouvernement constitutionnel pour le Canada. S. d'A. & N.

*No. 14 — La Corne de Chapt et de Saint-Luc.*

Dirigeons-nous maintenant vers le sud, tournons à gauche sur la rue Saint-Paul, jetons un coup-d'oeil en passant à l'entrée de la pe-

tite rue Chagouamigon<sup>(10)</sup> qui nous donne un aperçu de l'étroitesse des rues aménagées dans les premiers temps de la colonie et nous serons en face de l'endroit qu'occupait la maison du colonel Luc de La Corne, sieur de Chapt<sup>(11)</sup> et de Saint-Luc, conseiller législatif sous le régime anglais, surnommé « général des Sauvages ». Sa fille Marie-Marguerite épousa en premières noces le major Lennox et en secondes noces Jacques Viger, premier maire de Montréal.

Cette famille La Corne de Chapt<sup>(11)</sup> a joué un rôle important dans l'histoire de la colonie. Jean-Louis de La Corne, arrivé au Canada en 1685, y épousa Marie Pécaudy de Contrecoeur qui le rendit père de sept fils dont l'aîné épousa une des filles du gouverneur Claude de Ramezay et tous s'illustrèrent dans la carrière des armes, sauf deux qui embrassèrent l'état ecclésiastique. Quatre d'entre eux furent décorés de la croix de Saint-Louis, ainsi que leur père et un de leurs neveux.

(Sur la maison portant le No 167 ouest de la rue Saint-Paul.)  
 Plaque de marbre en langue française offerte par la famille de feu Côme-Séraphin Cherrier.)

Ici vécut le chevalier Luc de Chapt, sieur de la Corne et de St-Luc, seul survivant au naufrage de l'« Auguste », 1761. Servit avec distinction dans les armées françaises et anglaises. Il exerça une grande influence sur les nations sauvages. Mourut 31 mars 1817.<sup>(12)</sup> S. d'A. & N.

### No. 15 — Place du Marché.

Nous voici revenus au « centre civique » du vieux Montréal, soit : la *Place du Marché* (autrefois *Place d'Armes* et maintenant *Place Royale*) dont le gouvernement fédéral a pris une partie pour y cons-

(10) Nom indien d'un poste de traite de pelleteries sur le bord du lac Supérieur.

(11) Village du département de Puy-de-Dôme, en France.

(12) Cette date est erronée. Il était né en 1711 et mourut en 1784. Autre erreur : il y eut sept survivants au naufrage de l'*Auguste*.

truire un édifice destiné à ses services administratifs au côté sud de la rue Saint-Paul. La création d'un « marché public » à cet endroit remonte à une ordonnance de l'intendant Raudot en date du 22 juin 1706, afin de supprimer le colportage des denrées dans les rues de la ville « lesquelles, dit ce document officiel, sont quasi impraticables dans toutes les saisons, non-seulement aux gens de pied, mais même aux carrosses et charrois, et ce, à cause des bourbiers qui se trouvent dans les dites rues qui proviennent tant de la mauvaise nature et inégalité du terrain que des immondices que les habitants y jettent journellement. »

Ce lieu devint alors le rendez-vous du monde officiel, commercial et même social de la ville à cette époque; les cultivateurs venaient y vendre les produits de leurs fermes; les crieurs publics y publiaient leurs proclamations et annonces au son du tambour; les criminels y expiaient leurs châtiments au pilori, sur le cheval de bois et même à la potence; les flâneurs s'y donnaient rendez-vous pour colporter les nouvelles du jour et les mauvaises langues ajoutent que les dames s'y rendaient en grand nombre afin de suppléer, par le potinage, à l'absence de journaux. Une grande plaque de marbre, remplaçant celle qui avait d'abord été posée par la Société d'Archéologie, nous indique brièvement cette destination.

*(Sur la façade des bureaux ministériels de l'Intérieur, No. 150 ouest, rue Saint-Paul. Plaque de marbre en langue anglaise offerte par Robert Reid, sculpteur des diverses plaques de la Société d'Archéologie. Traduction.)*

<p>Premier square public de Montréal, 1657. Place du Marché, concédée par les Seigneurs, 1676. S. d'A. &amp; N.</p>
---

On voit, en face de cet édifice, la façade élaborée de l'ancien établissement de Frothingham et Workman, marchands de ferronneries et, tout à côté, un court passage au bout duquel s'élevait le premier

séminaire ou résidence des Messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs de Montréal, construit en 1657, et où vécut M. de Maisonneuve, fondateur de la ville, jusqu'à son rappel en 1665. Plus tard le juge Pierre Raimbault, lieutenant général civil et criminel, en fit sa résidence. La bâtisse fut détruite par le feu en 1852, et seulement une partie de son mur d'arrière reste encastré dans la clôture du jardin du séminaire de Saint-Sulpice.

L'installation d'un souvenir historique s'imposait évidemment en cet endroit; aussi la Société d'Archéologie avait-elle commandé l'inscription d'une plaque de marbre offerte par l'hon. Edward Murphy, qui fut posée sur les ruines de l'édifice, mais elle a disparu lors de sa reconstruction. Ne serait-il pas convenable et décent de l'y rétablir?

Il en est ainsi de la maison de Jacques Le Ber, un peu plus loin sur la rue Saint-Paul, et surtout de celle de Charles Le Moyne qui l'avoisinait en direction de la rue Saint-Sulpice. Trois plaques de marbre avaient été commandées par la Société d'Archéologie pour rappeler le souvenir de cette famille et offertes, la première par Madame Thomas Ryan donnant les noms des onze fils Le Moyne qui méritèrent le surnom de « Machabées de la Nouvelle-France », la deuxième par M. A. Le Moyne de Martigny rappelant que Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville, l'un d'eux, fonda la Nouvelle-Orléans et fut gouverneur de la Louisiane pendant 40 ans, et la troisième par M. G.-H. Matthews retraçant la carrière de Pierre Le Moyne d'Iberville, guerrier, découvreur et fondateur, le plus célèbre peut-être de cette illustre famille. Aucune de ces trois plaques ne fut installée. Notre génération ne se sent-elle pas quelque peu honteuse sous ce rapport?

*No. 16 — Pierre Le Moyne d'Iberville.*

Pour y suppléer dans une certaine mesure, la Commission des Sites et des Monuments Historiques du Canada fit couler, en 1937, une petite plaque de bronze hors série qui fut posée, avec une branche

de laurier, sur la maison formant l'angle ouest des rues Saint-Sulpice et Saint-Paul et inaugurée par la Mission Française venue en Amérique à l'occasion du 250<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de Cavelier de la Salle, en 1937.

*(Sur la rue Saint-Sulpice, angle ouest de la rue Saint-Paul. Petite plaque de bronze en langue française.)*

**Pierre Le Moyne, sieur d'Iberville, né à cet endroit le 20 Juillet 1661; mort à bord du « Juste », inhumé dans la cathédrale de La Havane le 9 juillet 1706. Le plus grand homme de guerre produit par la Nouvelle-France. C.S.M.H.C.**

***No. 17 — Jeanne Mance et l'Hôtel-Dieu.***

Tournons-nous tout simplement vers l'angle opposé du carrefour des mêmes rues Saint-Paul et Saint-Sulpice; nous y verrons le souvenir de Jeanne Mance et de son Hôtel-Dieu rappelé en cet endroit par une jolie plaque en bronze ornée du buste de la fondatrice, offerte par la compagnie du Thé Salada lorsqu'elle occupait la maison qui s'y trouve. Ce terrain faisait en effet partie de la concession accordée par M. de Maisonneuve à Jeanne Mance pour la construction de son hôpital en 1644, bien que le titre officiel n'en ait été signé en faveur des Révérendes Soeurs de l'Hôtel-Dieu qu'en 1682. Le corps principal de cette institution étant situé sur le côté nord de la rue Saint-Paul et ces religieuses étant cloîtrées, elles firent construire un tunnel sous la rue pour communiquer à leurs dépendances qui se trouvaient au sud.<sup>(13)</sup>

---

(13) Nous lisons en effet dans les procès-verbaux de la Société d'Archéologie et de Numismatique qu'à la séance du 16 juin 1891, M. Roswell C. Lyman produisit un croquis fait par lui d'un passage souterrain de 7 pieds de hauteur sur 5 de largeur qui traversait la rue Saint-Paul à l'angle de la rue Saint-Dizier et qui avait été mis à découvert au mois de septembre précédent dans les travaux d'égoût faits sur cette rue. Une note de M. P.-S. Murphy relate à ce sujet que vers 1835 il avait vu ce passage et que c'est vers le même temps que fut publié le récit fantastique de Maria Monk... Seulement le passage conduisait dans une direction tout à fait différente de celle indiquée dans cette élucubration.

*(Angle est des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice. Jolie plaque bilingue en bronze avec effigie de Jeanne Mance.)*

Ce site forme partie du terrain accordé par la « Compagnie de Montréal » à Jeanne Mance venue avec de Maison-neuve en 1642, et qui érigea le premier Hôtel-Dieu en 1644. Le terrain fut concédé en fief, en 1682, par les messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs de Montréal. Gédéon de Catalogne, ingénieur du roi, acquit partie de ce site, en 1691. Cette plaque a été posée sous les auspices de la Société d'Archéologie de Montréal. I.P.

*No. 18 — Première église paroissiale.*

N'étant pas soumis aux règles sévères du cloître, nous traverserons la rue Saint-Paul en surface et nous serons tout près de l'endroit qu'occupait autrefois la chapelle de l'Hôtel-Dieu qui servit d'église paroissiale jusqu'à la construction de celle de la rue Notre-Dame en 1672. La première chapelle qui servit aux cérémonies du culte avait naturellement été construite à l'intérieur du Fort de Ville-Marie. La deuxième fut tout simplement un minuscule édifice construit à côté de l'Hôtel-Dieu, en bordure de la rue Saint-Sulpice, alors connue sous le nom de rue Saint-Joseph; il a été reconstruit dans le jardin intérieur du nouvel Hôtel-Dieu sur l'avenue des Pins. La troisième église fut celle que les religieuses de l'Hôtel-Dieu firent élever en 1653-1656, avec façade sur la rue Saint-Paul, et qui servit jusqu'à la construction de l'église paroissiale de 1672-1683 sur la Place d'Armes.

La Société d'Archéologie avait projeté la commande d'une plaque en marbre du module ordinaire pour rappeler les différentes dates de construction de cet hôpital qui subit ici trois incendies et qui fut finalement démoli lors de la construction du vaste établissement de l'avenue des Pins en 1861. Elle ne fut jamais achevée mais une autre lui fut substituée aux fins d'être placée sur ce nouvel édifice, à l'extrémité de la rue Sainte-Famille.

Par contre, le souvenir de l'ancienne chapelle de cette institution, qui servit d'église paroissiale aux habitants de Ville-Marie depuis 1656 jusqu'à 1683, est rappelé à cet endroit par la pose d'une plaque sur le mur de cet édifice à quatre étages que les religieuses ont fait ériger sur leur ancien terrain afin d'en tirer quelques revenus pour les frais d'entretien de leur nouvel hôpital. L'endroit où elle a été posée est erroné; elle devrait être sur la rue Saint-Paul à une soixantaine de pieds à l'est de la rue Saint-Sulpice parce que la chapelle de l'Hôtel-Dieu, qui servit ainsi d'église paroissiale pendant 27 ans, s'élevait à cet endroit.

*(Rue Saint-Sulpice, angle nord de la rue Saint-Paul. Plaque de marbre unilingue en français offerte par les Messieurs de Saint-Sulpice.)*

<p>Ici était la première église paroissiale de Ville-Marie, construite en 1656. <span style="float: right;">S. d'A. &amp; N.</span></p>
---

#### *No. 19 — Le premier Hôtel-Dieu.*

Il serait cependant injuste de ne pas marquer d'une plaque historique l'endroit du premier établissement de Jeanne Mance, collaboratrice de Maisonneuve dans l'établissement de Ville-Marie et fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal dès 1644. Elle avait reçu, pour son hôpital, un terrain de huit arpents à l'endroit qui forme aujourd'hui le coin nord des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice et c'est sur le côté est de cette dernière rue, à une quarantaine de pieds au nord de la rue Saint-Paul, qu'elle bâtit son premier établissement connu sous le nom de « maison de Mademoiselle Mance », flanqué sur le côté nord par un petit oratoire d'une dizaine de pieds de profondeur.

Aussi, la Commission des Monuments Historiques de Québec a-t-elle fait couler récemment une de ses plaques aux fins de marquer cet endroit; c'est une de celles qui devaient être mises en place à l'oc-

casion du III<sup>e</sup> centenaire de Montréal mais qui sont restées introuvables dans les chantiers municipaux pendant quelques années.

*(Sur le côté est de la rue Saint-Sulpice, entre les rues Saint-Paul et Le Royer. Plaque bilingue en fer bronzé.)*

L'Hôtel-Dieu, fondé ici par Jeanne Mance en 1644, fut  
transporté à l'avenue des Pins en 1861. C.M.H.Q.

Remontons maintenant cette rue Saint-Sulpice en nous dirigeant vers la rue Notre-Dame. Cet endroit du « Vieux Montréal » était autrefois témoin des ébats d'Iberville, de Bienville, de Sainte-Hélène et autres valeureux enfants de Charles Le Moyne; il était habité par les gouverneurs d'Ailleboust et de Callières ainsi que par les plus modestes mais non moins méritants citoyens Jean Gervaise et Bénigne Basset.

*No. 20 — Les Religieuses de l'Hôtel-Dieu.*

Arrêtons-nous au coin de la rue de Bresoles pour y lire les inscriptions, quelque peu effacées par les intempéries, que la maison Rolland y a fait graver grâce à l'initiative de la Société Historique de Montréal, à l'occasion du 275<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de Montréal et du 75<sup>ème</sup> anniversaire de cette maison en 1917; la première rappelle le souvenir des trois religieuses de l'Hôtel-Dieu de La Flèche qui vinrent continuer en cet endroit l'oeuvre de Jeanne Mance en 1659, et la seconde esquisse rapidement l'histoire de cette importante industrie canadienne.

*(Rue de Bresoles, à l'angle nord de la rue Saint-Sulpice. Plaque de marbre unilingue en français placée par la maison de papeterie Rolland.)*



1642-1917—275ème anniversaire de la fondation de Montréal. Judith Moreau de Bresoles, Catherine Macé et Marie Maillet, premières religieuses hospitalières, collaboratrices de Jeanne Mance, vinrent en 1659 habiter l'Hôtel-Dieu qui s'élevait sur partie de ce site. Soeur de Bresoles née en 1611 mourut ici le 1er juillet 1687. Cette plaque a été posée en 1917 sous les auspices de la Société Historique de Montréal. I.P.

*No. 21 — La Maison de papeterie Rolland.*

Fondée l'année même du 200e anniversaire de Montréal, cette importante maison canadienne a voulu rappeler son anniversaire de rubis (75 ans) par l'installation d'une plaque commémorative sur l'édifice de son magasin de la rue Saint-Sulpice. Elle a ensuite fait préparer par Aegidius Fauteux une *Histoire des origines de l'imprimerie au Canada*, ouvrage des plus précieux pour les bibliophiles.

(*Rue Saint-Sulpice, à l'angle nord de la rue de Bresoles. Plaque de marbre unilingue en français, placée par la Maison de papeterie Rolland.*)

1842-1917—75ème anniversaire de la fondation de la Maison Rolland, commencée en 1842, par l'hon. Jean-Baptiste Rolland, sénateur, né en 1815, mort en 1888, continuée par son fils l'hon. Jean-Damien Rolland, conseiller législatif, né en 1841, mort en 1912. Cette plaque a été posée en 1917 sous les auspices de la Société Historique de Montréal. I.P.

*No. 22 — Première école laïque.*

Nous arrivons bientôt à l'encoignure de la rue Notre-Dame où s'élève l'édifice « Duluth ». Le célèbre explorateur de ce nom, qui a parcouru la région du Haut-Mississipi et négocié plusieurs traités de paix avec les tribus indiennes, de 1678 à 1691, vécut pendant quelques années en cet endroit et c'est également ici que le sieur de la

Prairie, un des pionniers de l'instruction élémentaire à Montréal, ouvrit la première école laïque pour les garçons en 1683. La Société d'Archéologie et de Numismatique a voulu rappeler ces souvenirs en plaçant deux plaques de marbre, offertes respectivement par l'hon. Alphonse Desjardins et par le notaire William McLennan, sur le mur latéral de l'ancien magasin de tabac qui faisait l'angle de ces deux rues, et lorsque cette vieille bâtisse a été démolie pour faire place à l'édifice qui en occupe l'emplacement, le propriétaire les a remplacées par d'autres qui ne portent pas les initiales de cette société.

*(Rue Saint-Sulpice près du No. 465, plaque unilingue en français posée par M. J.-Ovide Gravel.)*

En 1683, François La Bernarde, sieur de La Prairie, instituteur et huissier royal, ouvrit ici la 1<sup>ère</sup> école privée le 1<sup>er</sup> mai. I.P.

#### No. 23 — *L'explorateur Du Lhut*

Né en France vers 1639 Daniel Greysolon sieur Du Lhut vint se fixer au Canada avec son frère Claude Greysolon de la Tourette en 1674. Ils explorèrent l'ouest du continent, fortifièrent les endroits stratégiques et firent des traités avec les Indiens. Du Lhut mourut à Montréal en 1710.

*(Rue Saint-Sulpice, près de la rue Notre-Dame, en face du parvis de l'église; plaque unilingue en français, posée par M. J.-Ovide Gravel.)*

En 1675, Daniel Gresolon sieur Du Lhut, gendarme de la garde du Roi, explorateur et coureur des bois, vécut ici et mourut à Montréal en 1710. I.P.

Traversons maintenant la rue Saint-Sulpice et montons sur le parvis du noble temple érigé en 1829 pour succéder à l'ancienne église

paroissiale qui occupait le centre de la rue Notre-Dame depuis 1672. Si nous avons le temps d'y entrer nous pourrions admirer son architecture de style gothique flamboyant, sa décoration polychrome, son autel monumental et ses sculptures sur bois, ses vieilles peintures, ses verrières, son orgue et sa cloche monstre « le gros bourdon » du poids de 24780 livres. Il serait également intéressant de visiter les trésors de son musée, mais nous y passerions le reste du temps à notre disposition.

Jetons plutôt un coup d'oeil sur la Place d'Armes qui se trouve en face de nous et autour de laquelle se sont groupées quelques-unes des plus importantes institutions financières de la métropole du Canada.

### *Le monument de Maisonneuve*

Nous y remarquerons, en premier lieu, le monument de reconnaissance, oeuvre du sculpteur Philippe Hébert, que les citoyens de Montréal ont élevé à Paul de Chomedey de Maisonneuve, à l'occasion du 250ème anniversaire de la naissance de leur ville. Bien campé sur un piédestal de 20 pieds de hauteur, drapeau fleurdelisé en main, épée au côté, le fondateur prend possession du royaume qu'il est venu tailler, pour la gloire du Christ et du roi de France, dans les forêts du Nouveau-Monde, tandis qu'à ses pieds, aux angles du monument, quatre personnages représentent la vie mouvementée des premières années de la colonie. C'est tout d'abord Jeanne Mance dans son rôle d'hospitalière occupée à panser les blessures d'un petit Indien, puis le major Lambert Closse et sa chienne Pilote, défenseurs vigilants et sauveteurs des colons, ensuite Charles Le Moyne qui, faucille à la main et fusil en bandouillère, rappelle les dangers incessants que couraient les premiers moissonneurs; et enfin le guerrier iroquois, terreur de la Nouvelle-France pendant plus d'un siècle. Quatre bas-reliefs racontent brièvement l'histoire de cette épopée canadienne et une courte inscription: « *Maisonneuve, 1642* » est suffisamment éloquente dans sa concision.

La Place d'Armes qu'on avait choisie pour enchasser cette oeuvre d'art formait autrefois un agréable carré de verdure avec des massifs de fleurs et de grands arbres, entouré d'une belle clôture en fer sur piliers de pierre et une pièce d'eau jaillissante dont l'ensemble formait le plus bel effet en plein centre des affaires de Montréal. La beauté du site a cependant dû céder à l'utilitarisme; on a fait disparaître la clôture qui est allée orner la propriété de campagne d'un riche citoyen et les armoiries des piliers d'entrée dont quatre ont été conservées aux portes de la terrasse du Château de Ramezay; le gazon et les fleurs ont fait place à l'asphalte afin de faciliter les correspondances du tramway et les beaux arbres d'antan sont remplacés par deux cheminées de ventilation des vespasiennes installées sous le sol!

*No. 24 — Le premier notaire de Montréal.*

Cessons de gémir et reprenons notre route vers le sud-ouest. Passant au-dessus du puits Gadois qui fut creusé à 50 pieds de profondeur (en face de l'entrée actuelle des bureaux de la compagnie d'assurance Royale) pour approvisionner les citadins de la « haute ville », nous contournerons la concession faite à Jean de Saint-Père, premier notaire en exercice à Ville-Marie, qui fut traîtreusement assassiné par les Iroquois et dont la tête a fait l'objet d'une curieuse légende. Le souvenir en est rappelé par une plaque de la Commission des Monuments Historiques de Québec posée sur l'édifice de la compagnie d'assurance Royale.

*(Sur l'édifice de la compagnie d'assurance Royale, No 500 de la Place d'Armes. Plaque bilingue en fer bronzé.)*

<p>En 1655, cet emplacement fut concédé à Jean de Saint-Père, premier notaire seigneurial de Montréal. Il fut tué par les Iroquois en 1657.</p> <p style="text-align: right;">C.M.H.Q.</p>
--

Reprenons notre route sur la rue Notre-Dame pour nous diriger vers l'ouest. En face de nous se trouve la vénérable demeure des pre-

miers seigneurs et premiers curés de Montréal, les Messieurs de Saint-Sulpice arrivés en cette ville en 1657 et qui habitent derrière ces vieux murs de maçonnerie depuis l'année 1685. Trois plaques de marbre offertes par ces Messieurs et placées par les soins de la Société d'Archéologie sur la muraille qui longe la rue Notre-Dame, en évoquent les souvenirs.

*No. 25 — La vieille église Notre-Dame.*

C'est, en premier lieu, la vieille église paroissiale de 1672, dont la façade, tournée vers l'ouest, occupait le centre de la rue, qui s'impose à notre pensée. La construction en fut commencée au mois de juin 1672 par M. Dollier de Casson à qui nous devons l'initiative de tant d'oeuvres importantes, mais la façade et le clocher n'en furent élevés que cinquante ans plus tard.

Mgr Olivier Maurault nous a conservé d'intéressants détails sur la construction de ce vieux temple dans son volume intitulé *La Paroisse*, publié en 1929 à l'occasion du centenaire de la nouvelle église.

*(Sur l'extrémité est du mur du Séminaire. Plaque de marbre unilingue en français, offerte par les MM. de Saint-Sulpice.)*

<p>La seconde église paroissiale de Ville-Marie, construite en 1672, dédiée au culte en 1678 et démolie en 1829, occupait le milieu de la rue Notre-Dame. S. d'A. &amp; N.</p>
--

Il y a lieu d'observer que le campanile de cette église est resté debout sur la Place d'Armes jusqu'en 1842 et que la façade en a été reconstruite pour l'église des Récollets, comme nous avons vu plus haut.

*No. 26 — Le vieux Séminaire.*

Près de la porte actuelle d'entrée du Séminaire, au No. 116 de la rue Notre-Dame, une autre plaque de marbre nous donne en quel-

ques mots l'état civil de cette digne institution. C'est encore à M. Dollier de Casson que nous devons la construction de cette antique demeure des seigneurs de l'île de Montréal qui paraît avoir été commencée dès l'année 1683. Ces Messieurs l'habitent encore aujourd'hui telle qu'elle existait il y a 250 ans, sauf la disparition de l'aile primitive qui reliait originairement l'extrémité est du corps principal de l'édifice au mur de la rue, de la même façon que l'aile occidentale qui se voit en arrivant à la rue Saint-François-Xavier.

*(Sur le mur de maçonnerie, près de l'entrée No. 116 rue Notre-Dame. Plaque de marbre unilingue en français offerte par les MM. de Saint-Sulpice.)*

<p>Le Séminaire de Saint-Sulpice, fondé à Paris par M. Jean-Jacques Olier, 1641. Etabli à Ville Marie, 1657. M. Gabriel de Queylus, supérieur. Seigneurs de l'île de Montréal, 1663. S. d'A. &amp; N.</p>
---

*No. 27 — M. Dollier de Casson.*

Enfin, au-delà de l'ancienne porte d'entrée dont le fronton est décoré du monogramme de cette compagnie et par laquelle on aperçoit l'horloge à timbres découverts qui a donné l'heure aux citoyens de Montréal pendant plus de deux cents ans, une dernière plaque est inscrite à la mémoire du prêtre-soldat dont le nom s'est identifié le plus complètement peut-être avec le progrès matériel et spirituel de la colonie. Il s'agit de M. Dollier de Casson, ancien capitaine de cavalerie sous le maréchal de Turenne, puis missionnaire, explorateur, curé de Notre-Dame, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, promoteur du tracé des rues de Montréal et de la construction du canal de Lachine, constructeur de la vieille église paroissiale et du vieux séminaire de la rue Notre-Dame, premier historien de Montréal.

*(Sur l'extrémité ouest du mur d'enceinte, près de l'aile extrême de l'édifice. Plaque de marbre unilingue en français offerte par les MM. de Saint-Sulpice.)*

A Frs. Dollier de Casson, premier historien de Montréal.  
 Capitaine sous le maréchal de Turenne, puis prêtre de Saint-  
 Sulpice pendant 35 ans, mourut en 1701 curé de la paroisse.  
 S. d'A. & N.

*No. 28 — L'Ecole Souart.*

Quelques pas plus loin, nous nous retrouvons sur la rue Saint-François-Xavier, ainsi nommée en l'honneur de M. de Casson. Traversons la rue Notre-Dame à l'angle de cette rue et nous aurons d'un côté (à gauche) l'endroit qu'occupait le tribunal de la colonie, et à droite celui où les abbés Souart et De la Faye fondèrent une école de garçons le 15 septembre 1686 dans la maison donnée par celui-ci. C'est également en cet endroit que les Frères des Ecoles Chrétiennes inaugurèrent plus tard leur enseignement à Montréal. Une plaque commémorative de la Commission des Monuments Historiques de Québec doit être incessamment apposée aux fins de rappeler ces souvenirs et nous en reproduisons le texte.

*(Près du No 501 de la rue Saint-François-Xavier. Plaque bilingue en fer bronzé préparée par la Commission des Monuments Historiques de Québec.)*

En 1686, les abbés Souart et De la Faye fondèrent ici une école de garçons et les Frères des Ecoles Chrétiennes y inaugurèrent leur première école en 1837.  
 C.M.H.Q.

Cet emplacement fait en outre partie de la concession de Nicolas Godé, un des 53 colons de la fondation de Montréal. Les Messieurs de Saint-Sulpice y établirent, au siècle dernier, le Cabinet de Lecture Paroissial où se donnèrent les premiers cours de droit et de médecine de l'Université de Montréal fondée comme « succursale de Laval » en 1876.

*No. 29 — La Banque de Montréal.*

Continuons notre route vers le nord sur la rue Saint-François-Xavier; traversons la rue Saint-Jacques et dirigeons-nous vers l'est jusqu'à la Banque de Montréal, fondée en 1817 sur la rue Saint-Paul, et qui tient le troisième rang parmi les institutions bancaires du globe. Son édifice actuel, situé à l'est de l'ancien (aujourd'hui remplacé par le Bureau de Poste), mérite assurément une visite; après nous être arrêtés un instant en face de son beau portique dont le fronton, sculpté par John Steele, représente une belle allégorie de l'industrie et du commerce entourant les armoiries de la cité, lisons la plaque de cuivre qu'elle a fait apposer près de sa porte d'entrée à l'occasion de son centenaire.

*(Dans le portique de cette banque. Plaque unilingue en anglais encavée dans le mur de pierre. Traduction).*

*1817 — Armoiries — 1917*

Cette plaque a été posée pour commémorer le centenaire de la Banque de Montréal, la plus vieille institution bancaire de l'Amérique du Nord; fondée le 3 novembre 1817 et constituée en corporation par charte royale le 2 juillet 1822. Cet édifice a été construit en 1847, le premier qui ait été érigé sur ce terrain, rénové et agrandi jusqu'à la rue Craig en 1905. Son premier président fut John Gray et son premier caissier Robert Griffin en 1817. Son quatorzième président Sir Vincent Meredith, baronet, et son huitième gérant général Sir Frederick Williams Taylor en 1917. I.P.

Tout à côté de la Banque de Montréal se trouve sa filiale *The Royal Trust Company* qui a reconstruit ses bureaux sur les fondations de l'ancien édifice de *The Imperial Life Insurance Company* dont les trois étages offraient la particularité de représenter les trois plus anciens ordres d'architecture grecque sur sa façade.

La Société d'Archéologie avait fait poser, sur l'ancienne bâtisse, deux de ses plaques de marbre offertes par la compagnie d'assurance



Impériale, l'une pour rappeler l'exploit de Maisonneuve accompli le 30 mars 1644 et dont le théâtre est désigné dans l'histoire sous le nom de « Place d'Armes », l'autre pour indiquer la concession originale de terrain faite à Urbain Tessier dit Lavigne dont les descendants ont saisi le prétexte pour réclamer en justice, mais sans succès, les propriétés environnantes. Lorsque la compagnie *Royal Trust* fit démolir l'ancien édifice pour le reconstruire en granit, tel que nous le voyons maintenant, elle fit remplacer les fragiles plaques de marbre par des inscriptions gravées sur sa façade et dont nous reproduisons le texte ci-après (Nos. 30 et 31).

*No. 30 — L'exploit de la Place d'Armes.*

Pendant près de deux ans le nouvel établissement de Ville-Marie avait échappé à la vigilance des Iroquois. Le 30 mars 1644, ils vinrent attaquer les colons et M. de Maisonneuve les repoussa dans une sortie où il faillit être capturé.

*(Sur un bloc de granit à l'ouest de l'entrée No 105 rue Saint-Jacques. Inscription unilingue en anglais. Traduction.)*

Près de ce square, subséquemment nommé La Place d'Armes les fondateurs de Ville-Marie rencontrèrent les Iroquois pour la première fois et les mirent en déroute, Paul de Chomedey de Maisonneuve tuant leur chef de ses propres mains.  
S. d'A. & N. puis I.P.

*No. 31 — Concession Tessier-Lavigne.*

La concession faite à Urbain Tessier dit Lavigne remonte au 18 septembre 1651. C'est en son honneur que la rue Saint-Urbain fut ainsi nommée.

*(Sur un autre bloc de granit à l'est de la même porte. Inscription unilingue en anglais. Traduction.)*

Cet édifice est construit sur une partie de la concession originaire faite à Urbain Tessier dit Lavigne qui est la 8ème accordée à un particulier dans l'île de Montréal.

S. d'A. & N. puis I.P.

*No. 32 — Christ Church Cathedral.*

Continuons notre course sur la rue Saint-Jacques en nous dirigeant vers l'est. Nous passerons devant l'édifice du journal *Le Canada*, fondé en 1902 et nous atteindrons bientôt l'endroit qu'occupait le tribunal civil et militaire avec la prison de Ville-Marie, sur le côté sud de cette rue jusqu'à la rue Notre-Dame où s'en trouvait la façade. Plus tard, la cathédrale anglicane ouverte au culte en 1814 remplaça ces bâtisses, mais elle fut détruite par l'incendie en 1856 et reconstruite sur son emplacement actuel de la rue Sainte-Catherine entre les rues de l'Union et de l'Université. La partie de ce terrain qui est en bordure de la rue Saint-Jacques est aujourd'hui occupée par l'édifice « Thémis » portant le No 10 de cette rue et dont une porte cochère donne accès à la bâtisse située rue Notre-Dame. C'est ici que doit être installée prochainement la plaque en fer bronzé de la Commission des Monuments Historiques de Québec que les autorités municipales ont temporairement fixée dans le vestibule d'entrée du magasin Fournier, portant le No 17 de la rue Notre-Dame où s'élevait la façade de cette église.

*(Sur l'édifice Thémis No. 10 rue Saint-Jacques ouest, à côté de la porte cochère. Plaque bilingue en fer bronzé.)*

Sous le régime français le tribunal civil et militaire siégeait ici. Sur le même emplacement fut érigée, en 1814, la Christ Church incendiée en 1856.

C.M.H.Q.

*No. 33 — Mgr J.-O. Plessis et Wolfred Nelson*

L'édifice du journal *La Presse*, fondé sur la rue Notre-Dame

dans une dépendance du Château de Ramezay en 1885, s'élève sur le côté nord de la rue Saint-Jacques à l'encoignure de la rue Saint-Laurent. C'est ici que naquit en 1763 Monseigneur J.-O. Plessis qui devint archevêque de Québec et membre du Conseil Législatif en reconnaissance de ses luttes pour le maintien des prérogatives de l'Église Catholique et de sa loyauté à la Couronne britannique. Une jolie plaque de bronze a été placée par *La Presse* sur son édifice afin de rappeler son souvenir.

Elle rappelle aussi le séjour à cet endroit de Wolfred Nelson, un des principaux chefs du mouvement de revendication des libertés populaires en 1837-1838.

*(Sur la façade de l'édifice de la Presse, rue Saint-Jacques, au coin de la rue Saint-Laurent. Plaque de bronze en langue française.)*

Mgr Joseph-Octave Plessis, né en 1763, mort en 1825, premier archevêque de Québec, conseiller législatif, une de nos gloires nationales, habita dans sa jeunesse la maison de son père en cet endroit.

Le grand Wolfred Nelson, né en 1791, mort en 1863, premier maire de Montréal élu par le suffrage populaire, vécut ici avec son épouse, Joséphe Charlotte de Noyelle de Fleuri-mont, de noblesse canadienne. I.P.

Tournons sur la rue Saint-Laurent en nous dirigeant vers le sud. Sous le régime français, la partie de cette rue qui descendait jusqu'au mur des Fortifications avait été nommée *Côte Saint-Lambert* en l'honneur du major Lambert Closse, premier lieutenant de Maisonneuve.

*No. 34 — Lamothe-Cadillac, fondateur du Détroit.*

En arrivant au coin de la rue Notre-Dame, nous distinguons une plaque de marbre tellement noircie par les intempéries qu'elle se confond avec la grisaille de la pierre où elle est posée. Elle est consacrée à la mémoire d'Antoine Lamothe-Cadillac, fondateur de la ville du Détroit aux États-Unis d'Amérique, seigneur de Port-Royal et gou-

verneur de la Louisiane, dont la vie est une des plus aventureuses de cette époque. Cette plaque avait d'abord été posée sur le magasin Mussen situé à l'encoignure de ces deux rues. Lors de l'élargissement de la Côte Saint-Lambert elle fut temporairement enlevée et replacée sur la nouvelle bâtisse, mais il aurait été plus exact de l'installer à l'extrémité ouest du mur de la rue Notre-Dame.

*(Sur le côté ouest de la rue Saint-Laurent, angle de la rue Notre-Dame. Plaque de marbre unilingue en langue anglaise, offerte par James Morgan. Traduction.)*

En 1694 existait ici la maison de Lamothe Cadillac le  
fondateur de Détroit. S. d'A. & N.

*No. 35 — Tribunal et Cathédrale Anglicane.*

Tandis que nous sommes ici, jetons les yeux sur le côté nord de la rue Notre-Dame, vers l'ouest, et nous apercevrons, à la hauteur du premier étage de la bâtisse No. 17 de cette rue, la plaque de marbre que la Société d'Archéologie a fait placer à cette hauteur (vu que la construction du magasin n'en permettait pas la pose au rez-de-chaussée) pour rappeler l'existence à cet endroit du tribunal civil et militaire ainsi que de la prison et, plus tard, la cathédrale anglicane dont la façade ouvrait sur la rue Notre-Dame mais dont une plaque de la Commission des Monuments Historiques est indiquée ci-dessus sur la rue Saint-Jacques (Voir la plaque No. 32).

*(Au premier étage de la bâtisse No. 17 rue Notre-Dame ouest. Plaque de marbre unilingue en langue anglaise offerte par James S. Shearer. Traduction.)*

Emplacement de l'église cathédrale du Christ, première  
église anglicane, 1814. Incendiée en 1856. S. d'A. & N.

*No. 36 — Congrégation de Notre-Dame.*

Traversons maintenant la rue Notre-Dame pour nous diriger au sud sur la rue Saint-Laurent et nous serons en face de l'important quadrilatère occupé jusqu'en 1913 par les Révérendes Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, communauté enseignante fondée à Montréal par Marguerite Bourgeoys. Elle ouvrit sa première école en 1658 dans une étable située sur le côté sud de la rue Saint-Paul, près de la rue Saint-Dizier, mais elle s'installait bientôt sur ce terrain qui lui fut concédé par M. de Maisonneuve à l'est de l'Hôtel-Dieu.

Outre le couvent de la Congrégation, cette enceinte renfermait l'église de Notre-Dame-de-Pitié où Jeanne Le Ber vécut en recluse pendant vingt ans et la chapelle de Notre-Dame-de-la-Victoire érigée en action de grâces du salut de la colonie par le naufrage de la flotte ennemie de l'amiral Walker sur les récifs de l'Île aux Oeufs en 1711. La rue Saint-Laurent, qui descend aujourd'hui jusqu'aux quais, s'arrêtait autrefois à la rue Notre-Dame et l'on avait accès à l'église de Notre-Dame-de-Pitié par une porte cochère aménagée sous les maisons des Religieuses de la Congrégation en bordure de la rue Notre-Dame. Tout l'immeuble ayant été exproprié par la Ville de Montréal pour l'ouverture des rues Saint-Laurent et Le Royer, les bâtisses furent rasées et les résidus de terrain vendus aux enchères dont le produit couvrit au-delà des frais d'expropriation.

Voici donc un des coins historiques les plus importants de Montréal puisque l'histoire de la Congrégation de Notre-Dame s'y est déroulée pendant 260 ans avec ses oeuvres de Notre-Dame-de-Pitié et de Notre-Dame-de-la-Victoire. Nulle inscription n'en rappelle cependant le souvenir, si ce n'est le beau geste d'une compagnie commerciale anglaise que nous allons bientôt signaler. Ne serait-il pas possible et surtout convenable d'élever, en plein centre de cet immeuble, au carrefour des rues Saint-Laurent et Le Royer, une pyramide où nous pourrions placer des inscriptions appropriées qui seraient couronnées du buste de Marguerite Bourgeoys? Nous pourrions y placer les plaques

de marbre qui se trouvent maintenant dans la cour de récréation des religieuses au couvent de la rue Sherbrooke ouest et la circulation des voitures à cet endroit n'en souffrirait aucun inconvénient.

L'édifice « Métropole », qui occupe aujourd'hui le coin sud-est des rues Notre-Dame et Saint-Laurent, étale à la hauteur de son premier étage une curieuse pierre d'angle qui reproduit une ancienne bonbonne de whisky et deux roues de tombereau. La tradition rapporte que le terrain où cette bâtisse avait été érigée en premier lieu avait tout d'abord été cédé en échange de ces marchandises dans les premiers temps de la colonie et l'architecte a voulu rappeler cette transaction. Mais il faut ajouter que cette bâtisse s'élevait à l'angle des rues Saint-Jacques et Dollard et que l'entrepreneur de sa démolition l'a reconstruite ici sans omettre la pierre originale. Avis aux archéologues des siècles futurs qui pourraient attribuer cette singulière transaction au coin est des rues Notre-Dame et Saint-Laurent.

Au coin des rues Le Royer et Saint-Laurent s'élève l'édifice de la compagnie *Salada Tea* qui a fait sculpter, dans la pierre du rez-de-chaussée, une scène où Marguerite Bourgeoys fait la classe aux petits enfants. Elle est accompagnée d'une inscription bilingue qui rappelle son souvenir.

*(Edifice Salada Tea, rue Le Royer coin sud-est de la rue Saint-Laurent. Inscription bilingue sculptée sur le rez-de-chaussée.)*

<p>Près de cet endroit fut située la première école à Montréal fondée en 1657 par Marguerite Bourgeoys (1620-1700). Fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame. I.P.</p>
---

### No. 37 — *Ludger Duvernay.*

Rendons-nous à la rue Saint-Paul, tournons à l'est et continuons jusqu'à la rue Saint-Gabriel où se trouvait l'atelier d'imprimerie de Ludger Duvernay. Cet homme a joué un rôle important dans les revendications politiques du peuple canadien au siècle dernier et c'est

lui qui fonda la société nationale des Canadiens-français le 24 juin 1834. Il dut s'expatrier aux Etats-Unis à la suite des insurrections de 1837-1838 mais il revint continuer son oeuvre patriotique à Montréal après l'amnistie de 1842. Co-fondateur de *La Minerve* avec A.-N. Morin, il a publié ce journal jusqu'à sa mort en 1852, de même que plusieurs autres qu'il a fondés au cours d'une carrière mouvementée, en particulier le *Patriote canadien* durant son exil à Burlington, aux Etats-Unis.

(*Sur le magasin Duchesneau, coin nord-est des rues Saint-Paul et Saint-Gabriel. Plaque bilingue en fer bronzé de la Commission des Monument Historiques de Québec.*)

Ludger Duvernay, fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste (1834) avait ici son atelier d'imprimerie. C.M.H.Q.

Remontons la rue Saint-Gabriel vers le nord et nous atteindrons bientôt, sur l'arrière-partie du nouveau palais de justice, l'endroit où le journal *La Patrie* fut fondé par Honoré Beaugrand en l'année 1878 et où s'élevait, au commencement du siècle dernier, la maison de Simon Fraser, agent de la Compagnie du Nord-Ouest, qui découvrit en 1808 l'importante rivière à laquelle il a donné son nom en Colombie-Britannique. Une plaque de marbre avait été préparée par les soins de la Société d'Archéologie pour en marquer l'endroit, mais elle n'a pas été posée et la construction du nouveau palais de justice a fait disparaître les derniers vestiges de ces immeubles.

#### No. 38 — John Richardson

Par contre, le souvenir de l'hon. John Richardson (1755-1831) bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest, promoteur du canal de Lachine, membre du Conseil Exécutif, fondateur et premier président de l'hôpital général anglais, dont la résidence se trouvait au même endroit, a été conservé par l'apposition d'une des plaques de la Com-

mission des Monuments Historiques de Québec sur l'édifice du palais.

*(Sur le mur ouest du nouveau palais de justice, près du No 445 rue Saint-Gabriel. Plaque bilingue en fer bronzé.)*

Ici s'élevait la résidence de l'honorable John Richardson, membre du Conseil Exécutif du Bas Canada. En arrière, on bâtit en 1793, le grand entrepôt de Forsyth Richardson et Cie.  
C.M.H.Q.

*No. 39 — Lambert Closse.*

Signalons enfin que tout ce terrain faisait partie du fief concédé par M. de Maisonneuve au major Lambert Closse, dont nous avons déjà parlé comme étant un des plus vaillants défenseurs de la colonie naissante; une autre plaque de la Commission des Monuments Historiques en rappelle le souvenir avec plus d'à propos que cette petite rue de l'ouest de Montréal que les conducteurs de tramways déflorent avec une si grande désinvolture en criant « Clossey street »! Son habitation, érigée sur ce fief, occupait avec son jardin l'emplacement du nouveau palais de justice.

*(Sur la façade du nouveau Palais de Justice, rue Notre-Dame, à l'angle de la rue Saint-Gabriel. Plaque bilingue en fer bronzé.)*

Raphael-Lambert Closse, bras droit de M. de Maisonneuve, reçut, en 1658, en récompense de sa bravoure, un fief dont ce terrain faisait partie.  
C.M.H.Q.

*No. 40 — Eglise Saint-Gabriel.*

Traversons les rues Notre-Dame et Saint-Jacques et nous verrons, sur l'annexe de l'ancien Palais de Justice, rue Saint-Gabriel, une autre plaque de la Commission des Monuments Historiques nous di-



sant que la première église presbytérienne construite à Montréal s'élevait à cet endroit. L'histoire en a été écrite par le Rév. Robert Campbell, dans un volume de 800 pages publié en 1887 qui rend hommage à l'hospitalité offerte à cette congrégation par les Révérends Pères Récollets dans leur église avant cette construction. La rue Saint-Gabriel portait alors le nom de Saint-Philippe en l'honneur de Vincent Philippe de Hautmesnil dont nous parlerons bientôt; cette église a été achetée par le gouvernement de la province de Québec en 1887 pour l'agrandissement projeté de l'ancien Palais de Justice; il n'en reste que l'abat-voix de la chaire, conservé au musée du Château de Ramezay.

*(Sur le mur ouest de l'aile annexée au vieux palais de justice, rue Saint-Gabriel, près du Champ de Mars. Plaque bilingue en fer bronzé.)*

<p>Ici s'éleva, en 1792, la première église presbytérienne. Elle fut démolie en 1903.</p>	<p>C.M.H.Q.</p>
---	-----------------

*No. 41 — Première synagogue.*

La rue Saint-Jacques se termine en diagonale, au delà de la rue Saint-Gabriel, dans un goulot qui va déboucher sur la rue Notre-Dame. Une colonie d'Israélites hispano-portugais, établis à Montréal dès les premières années du régime anglais, avaient construit une synagogue dans le triangle formé par ces trois rues et, lors de la campagne faite par la Société d'Archéologie pour l'installation de plaques historiques, la famille du rabbin De Sola voulut en rappeler le souvenir en plaçant une inscription commémorative à cet endroit.

*(Sur le mur est des bâtisses situées au coin des rues Notre-Dame et Saint-Jacques, en face des terrasses de l'ancien palais de justice. Plaque de marbre unilingue en anglais offerte par la famille du Rév. Mel-dola De Sola. Traduction).*

Endroit où s'élevait la première synagogue construite au Canada en 1777 (A. M. 5537) par la Congrégation des Juifs espagnols et portugais « Shearith Israel » fondée en 1768. S. d'A. & N.

A l'occasion du troisième centenaire de la fondation de Montréal, un projet fut cependant soumis au gouvernement provincial et agréé par lui à l'effet de raser les bâtisses occupées par ses services administratifs dans ce triangle de terrain pour en faire une place publique dédiée à Jérôme Le Royer de la Dauversière, promoteur de l'établissement de Montréal; dès la réalisation de ce projet la plaque ci-dessus sera reportée sur la rue Saint-Gabriel en face de l'endroit qu'elle occupe actuellement.

*No. 42 — Le palais de justice.*

Le « vieux » Palais de Justice, dont le portique rappelle l'architecture des temples grecs, est près de nous. Sa construction remonte aux années 1849-1856, mais l'étage supérieur et la coupole n'y ont été ajoutés qu'en 1890-1894. Il remplace l'ancien palais de 1800-1803 et la prison (plus tard transformée en caserne) qui avaient été détruits par le feu. Cet emplacement, de même que celui de l'hôtel de ville et du Champ de Mars, appartenaient autrefois aux Révérends Pères Jésuites qui y avaient construit une église et leur résidence en 1692. Le « nouveau » palais qui s'élève sur le côté sud de la rue Notre-Dame est destiné à la justice correctionnelle, à l'enregistrement, à la perception du revenu et aux services administratifs, tandis que l'ancien est réservé aux causes civiles. Deux plaques de la Commission des Monuments Historiques nous en diront l'histoire.

*(Sur la façade du vieux palais de justice, à gauche de la porte d'entrée du rez-de-chaussée. Plaque bilingue en fer bronzé.)*

Le premier palais de justice érigé en 1800 fut incendié en 1844. Le palais actuel, construit sur le même emplacement en 1851-1856, fut agrandi et restauré en 1890-1894.

C.M.H.Q.

*No. 43 — Les Révérends Pères Jésuites.*

Cet immeuble fut d'abord occupé par les révérends Pères Jésuites qui l'avaient acheté de Jean-Vincent Philippe de Hautmesnil en 1690. Celui-ci le tenait de son oncle M. Gabriel Souart, curé de Notre-Dame, qui lui avait fait don de la moitié sud du fief Closse comprenant un domaine de 8 arpents qui s'étendait de la rue Saint-Jean-Baptiste à la Place Jacques-Cartier, depuis les emplacements de la rue Saint-Paul jusqu'au nord de la rue Craig. C'est en son honneur que la rue Saint-Vincent fut ainsi nommée, de même que la rue Saint-Philippe, nom sous lequel était autrefois connue la rue Saint-Gabriel mais à qui l'on a restitué le nom de M. Gabriel Souart.

*(Sur la façade du vieux palais de Justice, à droite de la porte d'entrée du rez-de-chaussée. Plaque bilingue en fer bronzé.)*

Sur ce site, acquis en 1692, les RR. PP. Jésuites élevèrent une résidence et une église qui furent incendiées en 1803.

C.M.H.Q.

Traversons cet ancien domaine des Jésuites en continuant notre route devant la façade du palais de justice. Les constructions qu'ils y érigèrent flanquaient trois côtés d'une cour intérieure ouvrant sur la rue Notre-Dame, leur chapelle particulière étant à l'ouest, la résidence au nord et l'église à l'est, celle-ci occupant l'espace libre qui se trouve aujourd'hui entre le vieux palais de justice et l'hôtel de ville.

*No. 44 — Le Père de Charlevoix.*

Le souvenir du séjour des premiers missionnaires de Ville-Marie en cet endroit est rappelé très laconiquement par une des plaques de marbre de la Société d'Archéologie consacrée à celui d'entre eux qui écrivit une *Histoire et Description générale de la Nouvelle-France* publiée en 1744, Pierre-François-Xavier de Charlevoix.

(*Sur la façade du vieux palais de justice à l'angle est. Plaque de marbre unilingue en français offerte par Rouer Roy.*)

Le Père Charlevoix, l'historien de la Nouvelle France  
1723. S. d'A. & N.

*No. 45 — Jacques Viger.*

Saluons en passant la statue de Jean Vauquelin, défenseur naval de la Nouvelle-France devant Québec en 1760, et allons lire, sur une belle plaque en bronze, posée par le conseil municipal à l'angle sud de l'hôtel de ville en 1934, le souvenir consacré à Jacques Viger, premier maire de cette ville, avec reproduction de son effigie, à l'occasion du centenaire du régime municipal à Montréal.

Appelé à présider le banquet de fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste, à titre de maire de Montréal, cet éminent citoyen fut le premier président de la société nationale des Canadiens-français; archéologue érudit, c'est également lui qui fonda la Société Historique de Montréal.

(*Sur le coin sud de l'hôtel de Ville. Plaque de bronze bilingue érigée par le conseil de ville.*)

Jacques Viger, premier Maire de Montréal, auteur de la devise « *Concordia Salus* », inaugurait, il y a cent ans aujourd'hui, le régime municipal de cette ville. Fernand Rinfret, maire, 5 juin 1934. I.P.

Traversons maintenant la rue Notre-Dame pour revenir vers l'ouest. Le manoir de Bécancour, qui servit plus tard de résidence à l'honorable James McGill, fondateur de l'université de ce nom, occupait autrefois le coin est de cette rue et de la Place Jacques-Cartier; la bâtisse du journal *La Minerve* était située en arrière, au coin de la rue Le Royer. On les a démolis pour y ériger, en contre-bas, un abri pour les maraîchers et la plaque de marbre qui rappelait ces souvenirs est aujourd'hui conservée au Château de Ramezay.<sup>(14)</sup>

Arrêtons-nous devant la colonne monumentale, imitée de celle du square Trafalgar à Londres, que les citoyens de Montréal ont élevée, par souscription publique en 1808-1809, à la gloire de l'amiral Nelson tué en pleine victoire dans la bataille de Trafalgar le 21 octobre 1805. Passons devant la vieille bâtisse du coin sud où se trouvait le bar américain du « silver dollar » dont nous avons déjà parlé en évoquant la mémoire de Dollard des Ormeaux, puis devant celle encore plus vieille du restaurant du *Coq d'or* dont la soeur jumelle, aujourd'hui démolie, était autrefois occupée par la librairie Bossange & Papineau, à laquelle a succédé celle de Fabre et Gravel, et tournons au sud sur la rue Saint-Vincent. Nous y verrons, sur le mur du « nouveau » palais de justice, deux plaques inscrites à la mémoire de Jean-Vincent Philippe de Hautmesnil et à celle de Gédéon de Catalogne dont la maison n'a été démolie qu'en ces dernières années afin de faire place au nouveau palais de justice.

*No. 46 — Jean-Vincent Philippe de Hautmesnil.*

*(Sur le mur est du nouveau palais de justice, près de la rue Notre-Dame. Plaque bilingue en fer bronzé).*

La rue Saint-Vincent doit son nom à Jean-Vincent Philippe de Hautmesnil, propriétaire d'une partie du fief Closse, de 1688 à 1693. C.M.H.Q.

(14) Elle doit être prochainement remise en place à l'occasion du deuxième centenaire de naissance de James McGill.

Il est heureux pour ce propriétaire foncier que la rue Saint-Vincent nous ait conservé son nom car, en dehors du fait d'avoir pris part aux expéditions du gouverneur Courcelles et du vice-roi Tracy, avec le régiment de Carignan, contre les Iroquois, en 1666, il semble avoir borné ses activités à l'administration de ses biens et aux soins de sa famille.

*No. 47 — Gédéon de Catalogne*

Il en est autrement de son acquéreur et voisin Gédéon de Catalogne, ingénieur du roi, auteur de la construction du premier canal de Lachine, arpenteur et cartographe des seigneuries du Canada, constructeur des fortifications de Louisbourg, officier des troupes et écrivain. Une plaque de marbre avait été placée par la Société d'Archéologie sur la maison qu'il habitait rue Saint-Vincent près de la rue Sainte-Thérèse, mais lorsque cette bâtisse a été démolie pour faire place au nouveau palais de justice, elle a été enlevée et déposée au musée du Château de Ramezay. La Commission des Monuments Historiques de Québec l'a remplacée par une des siennes après l'érection du nouveau palais.

*(Sur le mur est du nouveau palais de justice, près de la rue Sainte-Thérèse. Plaque bilingue en fer bronzé.)*

Ici vécut, à partir de 1689, Gédéon de Catalogne, ingénieur, officier et annaliste. Il travailla aux fortifications de Québec, des Trois-Rivières et de Louisbourg. C.M.H.Q.

La rue Saint-Vincent était autrefois recherchée par les avocats les plus en vue de Montréal à cause du voisinage du palais de justice. L'importante imprimerie d'Eusèbe Senécal s'y trouvait aussi installée dans une bâtisse qui est au coin sud de la rue Sainte-Thérèse; si nous jetons les yeux un peu plus loin sur cette dernière rue, nous apercevrons, au coin de la rue de Vaudreuil, la sombre maison en maçonnerie qui servait d'entrepôt à J.-J. Astor pour emmagasiner ses fourrures.

*No. 48 — Le Château de Vaudreuil.*

Descendons jusqu'à la rue Saint-Paul où se trouvait la librairie Beauchemin & Valois, tournons à gauche et nous atteindrons aussitôt la Place Jacques-Cartier qui occupe tout l'emplacement du château et des jardins du gouverneur marquis de Vaudreuil. Ce bel édifice fut construit en 1723; une esplanade s'étendait en face avec un corps de garde à gauche et la « porte du Château » ouverte dans le mur des fortifications. Après la cession du Canada, les MM. de Saint-Sulpice achetèrent cet édifice et y installèrent leur collège de Montréal fondé par M. Curatteau à la Longue-Pointe en 1767; les élèves y suivirent les classes de 1773 à 1803 alors que cette bâtisse fut détruite par l'incendie, et l'on installa le « vieux marché » sur son emplacement jusqu'à la rue Notre-Dame.

Une plaque commémorative de cet endroit historique a été préparée par la Commission de Québec mais sa pose est retardée par suite des objections du propriétaire de l'immeuble qui devait la recevoir; elle ornera bientôt, espérons-le, l'un ou l'autre des angles de la Place Jacques-Cartier et de la rue Saint-Paul, car elle peut s'y appliquer indistinctement. Elle se lit comme suit :

*(A l'angle de la Place Jacques-Cartier et de la rue Saint-Paul.  
Plaque bilingue en fer bronzé.)*

Ici s'élevait le château du marquis de Vaudreuil construit en 1723. Cet édifice fut occupé par le Collège de Montréal de 1773 à 1803.  
C.M.H.Q.

Traversons la Place Jacques-Cartier où s'alignent les voitures des maraîchers tous les mardis et vendredis. Si nous avons la bonne fortune de nous y trouver un de ces jours, nous verrons des scènes et entendrons des propos qui évoqueront au mieux les traditions de la vieille France. L'activité est cependant plus grande encore au marché

Bonsecours que nous apercevons un peu plus loin sur la rue Saint-Paul. Continuons donc notre trajet sur cette rue et nous atteindrons bientôt, en face de ce marché, le fameux hôtel Rasco qui faisait l'orgueil de la population de Montréal il y a cent ans, mais dont la clientèle a fort évolué de nos jours.

*No. 49 — Charles Dickens.*

Parmi les visiteurs de marque qui ont habité cet hôtel fashionable du siècle dernier, notons en particulier le célèbre romancier anglais Charles Dickens dont le séjour en cet endroit est rappelé par la pose d'une plaque de marbre sur cet édifice et par une étroite montée qui conduit à l'arrière du Château de Ramezay.

*(Au coin est de l'hôtel Rasco, Nos 281-295 rue Saint-Paul. Plaque de marbre unilingue en langue anglaise posée par les soins de la Société Dickens, succursale de Montréal. Traduction.)*

Lors de sa visite à Montréal, au mois de mai 1842, Charles Dickens s'est retiré à l'hôtel Rasco en cet endroit. La succursale de Montréal des amis de Dickens, fondée en 1901. Posée en 1930. I.P.

*No. 50 — Sir William Johnson.*

En face de nous, le marché Bonsecours, construit en 1845-1852, donne asile au commerce des victuailles depuis près de cent ans. Le conseil de ville a siégé dans la partie supérieure de cet édifice jusqu'à la construction de l'hôtel de ville actuel et son extrémité nord-est occupe l'emplacement du palais de l'Intendance construit en 1698, puis du manoir de M. le baron de Longueuil et enfin de la résidence de sir John Johnson, commissaire des affaires indiennes, et fils de sir William Johnson, dont une plaque, fort détériorée par les intempéries, rappelle le souvenir.



*(Sur le mur est du marché, rue Bonsecours au coin de la rue des Commissaires. Plaque de marbre unilingue en langue anglaise offerte par l'hon. G.-A. Drummond. Traduction.)*

Sir William Johnson, de Johnson Hall sur la rivière Mohawk, célèbre surintendant des Affaires Indiennes et premier baronnet américain, commandait les alliés indiens dans l'armée d'Amherst en 1760. C'est en leur faveur que fut émise, en commémoration de cette participation, la première médaille britannique. John Johnson, commissaire des Indiens.  
S. d'A. & N.

*No. 51 — Chapelle de Bonsecours.*

Nos hommages s'adressent maintenant à la vénérable chapelle de Notre-Dame-de-Bonsecours dont la construction fut commencée par Marguerite Bourgeoys en 1657. C'était à l'origine une humble chapelle en bois de 30 pieds sur 40 qui fut remplacée en 1673 par un édifice en pierre de 40 sur 75. Incendiée en 1754, rebâtie en 1772 et « modernisée » en 1885-1888, elle a perdu son cachet d'ancienneté pittoresque, mais elle a conservé les ex-voto de reconnaissance offerts par les marins en accomplissement de leurs vœux.

Une plaque en marbre, offerte par Monongahéla de Beaujeu, indique les diverses transformations dont nous venons de parler.

*(Sur la façade de l'église, rue Saint-Paul, angle de la rue Bonsecours. Plaque de marbre unilingue en français.)*

N. D. de Bonsecours. Commencée 1657, incendiée 1754, reconstruite 1772, restaurée 1888.  
S. d'A. & N.

Une visite à l'intérieur de ce petit temple nous ferait pieusement communier avec un passé qui remonte aux premiers temps de la colo-

nie, mais nous n'en avons pas le loisir. Tournons-nous vers le nord et nous verrons à droite, au coin de la rue Bonsecours, la maison qu'habitait Pierre Du Calvet, huguenot français qui fut accusé d'avoir servi la cause des révoltés américains lors de l'invasion du Canada et qui eut à ce sujet des démêlés célèbres avec le gouverneur Haldimand, de 1780 à 1783.

*No. 52 — Pierre Du Calvet.*

La plaque qui rappelle son souvenir est plutôt laconique; elle a été offerte par Amédée Papineau, fils du célèbre tribun, mais la Société d'Archéologie a refusé de lui accorder son patronage à cause des divergences de textes qu'accusent les versions française et anglaise du mémoire préparé par ce Du Calvet pour son « Appel à la justice de l'Etat ». Il est qualifié d'imposteur aux procès-verbaux du 16 mars 1892 et du 19 décembre 1893, mais son panégyriste a réussi quand même à faire poser cette plaque à ses frais en dépit de cette opposition.

*(Sur le pignon d'une vieille maison en pierre, rue Bonsecours, coin nord de la rue Saint-Paul. Plaque de marbre unilingue en français offerte par L.-J.-Amédée Papineau.)*

<p>Pierre du Calvet, 1775-1791. Gouvernement représentatif. I.P.</p>
--

Continuons notre route sur la rue Saint-Paul, vers l'est. Nous arriverons bientôt à la petite rue Bonneau qui descend vers le port et dont le nom rappelle ici le souvenir de la charitable religieuse à qui tous les indigents avaient recours. Cette rue portait autrefois le nom de Saint-Gilles en l'honneur de M. Gilles Pérot, curé de la paroisse, mais les trappeurs de fourrures et les malins la désignaient plus volontiers sous celui de *rue Friponne* parce qu'elle donnait accès aux *Magasins du roi* où Bigot et ses acolytes extorquaient si honteux

sement ces pauvres gens. Sous le régime anglais, ces bâtisses furent transformées en casernes, arsenal et canoterie royale.

En face, la charité chrétienne se continue au refuge de Notre-Dame-de-la-Merci, très modestement fondé sur la rue Sainte-Elisabeth par un humble plombier du nom de David, mis en lumière par le journaliste Olivar Asselin (une des belles oeuvres de sa vie) et finalement porté au degré d'efficacité dont nous sommes aujourd'hui témoins dans cette admirable institution de la Rivière des Prairies, sous l'impulsion des Révérends Frères Saint-Jean-de-Dieu.

Nous arrivons à la rue de Berri qui marque approximativement la limite du « Vieux Montréal », car c'est à une centaine de pieds plus loin que le mur des Fortifications en fermait l'enceinte. Une porte massive y donnait accès et, comme cette partie de la rue Saint-Paul était alors connue sous le nom de « rue Saint-Martin » à partir de l'église Bonsecours, cette porte fut officiellement désignée sous ce nom; mais on la nomma plus couramment « porte de Québec » parce qu'elle donnait accès au chemin qui se dirigeait vers Québec et, lorsque les habitations se construisirent en dehors des murs dans ses environs, on finit par désigner leur groupement sous le nom de « faubourg Québec ».

La rue Notre-Dame se terminait alors à la « colline de la Citadelle » qui en arrêta la continuation à l'est de la rue Bonsecours, mais qui fut rasée en 1821, sous l'administration de lord Dalhousie et l'endroit prit le nom de « place Dalhousie » en même temps que la rue Notre-Dame était prolongée jusqu'à la porte Saint-Martin; le mur des fortifications, devenu plus nuisible au développement du commerce qu'utile à la défense de la ville, fut alors démoli. Soixante ans plus tard la Compagnie de Chemin de Fer du Pacifique Canadien entreprenait la construction d'un chemin de fer transcontinental du Canada qui fut complété dans le court espace de cinq ans en dépit des difficultés à surmonter.

*No. 53 — Chemin de fer transcontinental.*

L'inauguration de cette entreprise gigantesque eut lieu en cet endroit le 28 juin 1886 et la Commission des Sites et des Monuments Historiques du Canada en a marqué l'événement par l'érection d'une plaque de bronze qui se trouve à la limite de l'enceinte du « Vieux Montréal ».

*(Sur la façade de l'ancienne gare Dalhousie, rue Notre-Dame, à l'est de la rue de Berri. Plaque bilingue en bronze.)*

De la gare Dalhousie, située à cet endroit, partit, le 28 juin 1886, le premier train transcontinental régulier. La création de ce service par la Compagnie du Pacifique Canadien relia l'Est à l'Ouest du Canada et assura l'indépendance du pays en matière de transport. A.D. 1939. C.S.M.H.C.

La continuation de notre pèlerinage historique au-delà des limites du « Vieux Montréal » nous entraînerait trop loin. Nous pourrions faire cette visite avec moins de fatigue et en moins de temps si nous voulons bien nous contenter d'en suivre le parcours « par les yeux » sur les cartes déposées au Château de Ramezay; nous y obtiendrons en même temps tous les renseignements qui se rapportent aux événements rappelés par les plaques commémoratives ainsi apposées « *extra muros* ».

Revenons donc vers l'ouest et nous passerons aussitôt devant l'emplacement qu'occupait, sur le côté nord de la rue, l'hôpital Notre-Dame avant son installation actuelle de la rue Sherbrooke, tandis qu'un peu plus loin, sur le côté sud, se trouve l'établissement du journal *Le Devoir* fondé par Henri Bourassa en 1909. Au moment de traverser la rue Bonsecours, jetons un coup d'oeil à gauche et nous apercevrons, sur le côté ouest de cette rue, la maison où vécurent six générations de la famille du fameux tribun Louis-Joseph Papineau; une plaque historique y avait été posée par la Société d'Archéologie, mais

elle a disparu et la bâtisse, exhaussée de deux étages, porte aujourd'hui le nom d'*Hôtel Bonsecours*.

Un peu plus loin, sur le côté nord de la rue Notre-Dame, entre les rues Bonsecours et Gosford, se trouvait l'édifice du fameux *Institut Canadien* qui fut interdit par l'autorité religieuse à cause des idées avancées de ses membres, et dont la bibliothèque est aujourd'hui fusionnée avec celle de l'Institut Fraser; cet immeuble est maintenant occupé par des maisons de commerce.

#### *No. 54 — Le Château de Ramezay.*

Enfin nous arrivons, après avoir traversé la rue Saint-Claude, à cette noble demeure construite en 1705 par le gouverneur de Montréal Claude de Ramezay, une des rares maisons caractéristiques du régime français qui ont résisté jusqu'à ce jour aux outrages du temps et à l'indifférence, sinon à la malveillance des hommes, en notre bonne ville de Montréal. Les détails de sa construction et les péripéties de son occupation au cours des deux siècles derniers, de même que l'histoire de ses occupants successifs ont été consignés par nous dans une brochure intitulée *Les Ramezay et leur château*, publiée en 1939. Bornons-nous à dire qu'elle servit successivement de résidence à la famille du gouverneur de Montréal, de comptoir commercial à la Compagnie des Indes après le désastre de la banque de Law, de quartier-général aux troupes de l'occupation américaine en 1775-76, de siège administratif du gouvernement à Montréal, de palais de justice, de ministère d'Instruction publique, d'Ecole Normale, d'université pour les facultés de Droit et de Médecine, de Cour des Magistrats et enfin de siège social de la Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal qui l'a convertie en musée historique canadien après l'avoir sauvée de la destruction.

La Société d'Archéologie et la Commission des Monuments Historiques de Québec ont tour à tour voulu rappeler ces souvenirs. On conçoit facilement que la Société d'Archéologie, dont le siège social est dans cet édifice, ne pouvait manquer de lui consacrer au moins une

de ses plaques historiques. Il en fut préparé deux, dont la première, offerte par M. J.-A.-U. Baudry, contenait la chronologie abrégée de son occupation; la seconde, offerte par M. S.-P. Stearns rappelait le séjour qu'y fit le général Wooster, de l'armée américaine. Toutes deux étaient en marbre du module ordinaire de la Société, mais elles ont été remplacées et rendues plus explicites et plus durables en une plaque unique taillée dans le granit et qui doit être posée au centre de l'édifice.

*(Au centre du mur de façade du Château de Ramezay, entre les portes Nos 280 et 290 de la rue Notre-Dame Est. Plaque de granit dont le libellé est comme suit):*

**LES HOTES DE CET EDIFICE:**

- 1705 — Famille de Ramezay — 1745  
 1745 — Compagnie des Indes — 1764  
 1764 — Gouverneurs du Canada — 1849  
 1775 — Armée des Etats-Unis — 1776  
 1838 — Conseil Spécial (Canada) — 1841  
 1849-1856 — Cours de Justice — 1889-1893  
 1856 — Ministère d'Instruction Publique — 1867  
 1856 — Ecole Normale — 1878  
 1884 — Université — 1889  
 1895 — Société d'Archéologie (Musée).

De son côté, la Commission des Monuments Historiques de Québec a voulu rappeler, dans les deux langues, le souvenir du gouverneur de Ramezay en lui dédiant une de ses plaques bilingues.

*No. 55 — Le gouverneur de Ramezay.*

Arrivé en Nouvelle-France le 1er août 1685, Claude de Ramezay était appelé au gouvernement des Trois-Rivières cinq ans plus tard et épousait, au mois de novembre suivant, Marie-Charlotte Denys de la Ronde qui le rendit père de 16 enfants.

Investi du commandement général des troupes en 1699 il fut appelé à remplacer le marquis de Vaudreuil au gouvernement de Montréal le 15 mai 1704 et c'est durant son terme d'office que furent accomplis l'établissement d'un marché pour la vente des denrées, la fondation d'une bourse de commerce, un service de poste et messageries, une industrie de tissage pour la toile et la laine, l'assainissement et la règlementation des rues de la ville, la construction des fortifications, la diffusion de l'éducation et nombre d'autres oeuvres d'utilité publique.

C'est à son fils Jean-Baptiste-Nicolas-Roch, lieutenant du roi, qu'échut la pénible tâche de signer la capitulation de Québec en 1759.

*(Sur la partie ouest du mur de façade du Château de Ramezay. Plaque bilingue en fer bronzé.)*

<p>Château de Ramezay, construit en 1705 par Claude de Ramezay, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Montréal de 1703 à 1724.</p> <p style="text-align: right;">C.M.H.Q.</p>
---

*No. 56. — Relique nationale.*

Aux termes d'une loi sanctionné en 1922, la Commission des Monuments Historiques de Québec a le pouvoir de « classer », comme édifice ou monument d'intérêt national, tout immeuble dont l'importance lui semble exiger un soin particulier de conservation. Il lui faut obtenir à cet effet le consentement préalable du propriétaire et, dès lors, il ne peut être apporté aucuns changements, ni fait aucuns travaux à la bâtisse ainsi classée sans l'autorisation de cette Commission. La Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal est devenue propriétaire du Château de Ramezay par don de la Cité de Montréal en 1929 à charge d'y maintenir un musée national et, comme il avait souvent été menacée de démolition par des conseils de ville inconscients de sa valeur historique, elle le mit aussitôt sous la protection de cette commission. Ce fut le premier édifice ainsi classé dans cette province.

*(Sur la partie est de la façade du Château de Ramezay. Plaque bilingue en fer bronzé.)*

Cet édifice a été classé à titre de relique nationale par la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec.  
C.M.H.Q.

### *Evocation du passé*

Entrons dans cet édifice historique afin de nous y reposer quelque peu de l'itinéraire que nous venons de parcourir, sans toutefois perdre contact avec les souvenirs de l'histoire de Montréal. Confortablement assis dans la galerie des portraits, nous évoquerons par l'image les artisans de l'épopée canadienne après avoir visité les endroits où leurs activités se sont exercées. Nous pourrions même, si cela nous est agréable, passer en revue les objets familiers qui servaient à leur usage il y a deux cents et même trois cents ans, car ces souvenirs de la vie courante d'autrefois sont précieusement conservés dans ce musée du souvenir canadien. Nous examinerons le mode de construction de ces vieilles bâtisses dont les murs en maçonnerie de trois pieds d'épaisseur, les parquets en dalles de pierre et les cheminées massives semblent destinés à défier les outrages des siècles. Nous nous attarderons quelque peu dans la pièce d'anthropologie aborigène et dans celle de la numismatique où nous pourrions relire en quelques instants l'histoire des âges, et des peuples, et en particulier celle des premiers habitants du sol canadien.

Enfin, nous monterons à la salle du conseil d'administration de la Société d'Archéologie où, penchés sur une carte des rues de la ville actuelle, nous pourrions repérer les endroits où se trouvent placées les plaques commémoratives d'événements qui se sont déroulés en dehors de l'enceinte des fortifications et dont l'indication fera l'objet d'une autre étude.



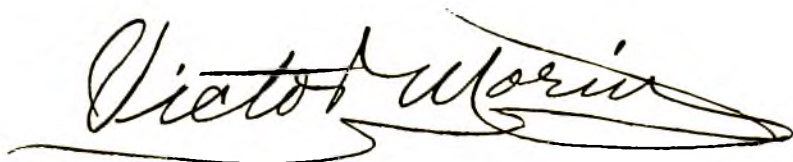
## REFLEXIONS

Au moment de clore cette page, n'est-il pas vrai, pourtant, qu'un sentiment d'angoisse nous étreint en songeant à la destruction outrancière des souvenirs de notre passé? Combien nous reste-t-il de ces reliques palpables, de ces vieux murs édifiés jadis au prix de labeurs infinis? Les doigts de la main suffisent à compter les vestiges du régime français dans notre ville!

Dans le court pèlerinage que nous venons de faire, n'est-il pas vrai que nous avons eu l'impression de nous promener dans un cimetière? Ce n'est que grâce à des inscriptions que nous avons pu évoquer le passé: « Ici s'élevait la demeure d'un fondateur d'empire »... tout comme on lit sur les pierres tumulaires de la cité des morts: « Ici repose le corps d'un homme de bien ». Avons-nous fait autre chose en somme qu'une simple lecture d'épitaphes?

Notre histoire est pourtant assez grandiose pour mériter qu'on la conserve autrement que par un souvenir plus ou moins brumeux. Même en dehors de toute question sentimentale, nos administrateurs n'ont-ils pas constaté que ces pierres inertes constituent pour nous un actif de haute importance au simple point de vue touristique? Et pourtant! Quels prodiges de luttes incessantes n'a-t-il pas fallu déployer depuis cinquante ans pour empêcher la démolition de ce Château de Ramzay que nos voisins du sud enchasseraient comme un joyau s'ils pouvaient l'acquérir et le transporter chez eux avec son musée du souvenir historique!

Il est grandement temps d'ouvrir les yeux à la nécessité de conserver nos reliques nationales si nous voulons en empêcher la perte irrémédiable. Il est grandement temps de justifier par des actes la probité de notre devise: « Je me souviens ».

A handwritten signature in black ink, reading "Victor Morin". The signature is written in a cursive style with a long, sweeping underline that extends to the right and then loops back under the name.